

à lire

En Europe, la lutte au pire danger de marée noire est commencée

page D-1

Voyage de Trudeau en France, en mai

par Jacques BOUCHARD

PARIS (PC) — Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, sera reçu officiellement par le gouvernement français, le jeudi 12 mai.

C'est ce que la Presse Canadienne a appris de source sûre, en fin de semaine, et cette visite doit être annoncée au cours de la journée par le gouvernement canadien.

Ainsi, pour la deuxième fois depuis son septennat, le président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, accueillera le chef du gouvernement canadien.

Dans le contexte politique cana-

dien, cette visite, selon des observateurs, est très importante et très significative et elle indique d'une façon tangible les intentions du gouvernement français de conserver des relations privilégiées avec le Canada.

Québec

Cette rencontre des deux chefs d'Etat interviendra quelques jours seulement après des visites officielles de M. Marc Lalonde, ministre canadien de la Santé et du Bien-être social, et de celle du ministre québécois des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin.

La visite de M. Lalonde, qui sera

reçu en outre par Mme Simone Veil, son homologue français, commence aujourd'hui pour se terminer demain, alors que M. Morin entreprend ses rencontres de trois jours mercredi.

En plus de rencontrer le premier ministre Raymond Barre, M. Morin doit également s'entretenir avec le président de la République.

Par ailleurs, la visite de M. Trudeau fera suite à deux conférences importantes qui se dérouleront à Londres avec le sommet économique des 7 et 8 mai et la conférence de l'OTAN les 10 et 11 mai.

Nord-Sud

Ainsi les deux hommes d'Etat

pourront faire le point sur ces deux rencontres londonniennes et surtout tirer les grandes conclusions du sommet économique, dont le premier avait eu lieu l'année dernière à l'initiative du président français, mais auquel le Canada n'avait pas été invité à participer.

On pourra aussi discuter des travaux de la conférence Nord-Sud qui piétinent depuis plusieurs mois et qui avait aussi été inspiré par M. Giscard d'Estaing.

Le président du Conseil du Trésor et leader de la Chambre des Com-

(Suite à la page A2, 5e col.)

Pour un seul réseau scolaire

La Fédération des principaux du Québec a pris position de façon radicale sur la question de la langue dans les écoles, en se prononçant en faveur d'un seul réseau d'enseignement français englobant un "service" anglais.

page A-13



En passant du côté du Parti libéral, Jack Horner a, sans le vouloir, aidé Joe Clark et le Parti progressiste-conservateur, affirme notre chroniqueur politique à Ottawa.

page A-5



Début de saison chancelant

L'ouverture de la saison de baseball à Québec a donné lieu hier à la démonstration de cet ours bien connu qui fut suivie d'une dégelée pour les Métros aux mains des Aigles de Trois-Rivières, 13 à 0.

page C-3

Brinco Ltée mise sur Amiante Abitibi

Brinco mettrait prochainement en production son énorme gisement d'amiante d'Abitibi.

page B-5

ce soir

ARTS: "Cria Cuervos", au cinéma Bijou, à 19h05 et 21h05.
SPORT: Deuxième match de la série demi-finale entre les Nordiques et les Racers d'Indianapolis, au Colisée, à 20h.

météo

Nuageux avec possibilité d'averses. Les vents sont modérés. Maximum ne dépassant pas 10 degrés. Aperçu pour la journée de demain: temps nuageux et frais; à l'Est de Québec, il y aura un fort risque d'averses.
Détails, page D-5

sommaire

- Annonces classées D-5 à D-15
- A Québec aujourd'hui D-3
- Arts et lettres D-2 et D-3
- Bridge D-13
- Consommation A-14
- Décès D-16
- Economie-finances B-4 et B-5
- Feuilleton D-12
- Horoscope D-14
- Information régionale B-2
- Météo D-5
- Monsieur québec A-7
- Mot mystère D-6
- Mots croisés D-9
- Page documentaire A-5
- Patron D-10
- Sport C-1 à C-8
- Télévision D-4



Une défaite humiliante du Canada

Cette photo résume fort bien ce que fut le match, hier, entre le Canada et l'URSS au championnat mondial de hockey à Vienne. Le Soviétique Alexander Yakushev vient de déjouer Jim Rutherford. Le joueur de défense canadien Greg Smith, en guise de réponse, lui assène un coup de bâton. Les Soviétiques ont reçu bon nombre de coups de bâton dans le match car ils ont marqué pas moins de 11 buts pour infliger au Canada l'une de ses plus écrasantes défaites au hockey international. Le joueur de défense transformé en ailier Rock Hampton a été le

seul de nos "dignes" représentants à pouvoir déjouer le cerbère Tretiak. Dans la majeure partie du match, les Canadiens ont présenté un jeu désorganisé et brutal. Au moins la moitié des joueurs d'Equipe-Canada gagnent \$100,000 ou plus par année dans la Ligue nationale de hockey. Hier, à Vienne, les meilleurs joueurs n'étaient pas ceux-là.

Détails, page C-1

Des "agents très spéciaux" protègent le consommateur

par Marie CAOUETTE

A la veille du dépôt et de l'adoption d'une nouvelle loi de la protection du consommateur (dans quelques mois, disait encore récemment le ministre Payette), l'office de protection du consommateur vient tout juste de se donner les moyens de faire respecter sa "vieille" loi de 1971.

Onze personnes, rassemblées en une compagnie à but non lucratif subventionnée par l'office, surveillent l'application de certains articles et règlements portant sur la publicité destinée aux enfants et les prêts d'argent.

Depuis deux mois et demi, ces hommes et ces femmes complètent systématiquement toutes les réclamations publicitaires publiées dans les quotidiens à la radio et à la télévision, afin de relever de possibles infractions à ces dispositions de la loi 45.

Les résultats de leur patient travail sont déjà probants: Une vingtaine de poursuites ont été intentées dans

les districts judiciaires de Québec et de Montréal suite aux informations transmises au ministère par ce groupe d'"agents très spéciaux" au service du ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières.

C'est d'ailleurs les nombreuses poursuites inscrites au palais de justice de Québec (neuf la semaine dernière), qui ont attiré l'attention du SOLEIL. Une vérification auprès de l'office a permis d'apprendre l'existence de ce nouvel organisme, à l'origine de ce nombre inhabituel de poursuites.

Initiative

L'initiative de ce nouveau mode de surveillance revient au directeur de l'office de protection des consommateurs, M. Pierre Meunier, qui s'est inspiré d'une expérience semblable qui a cours en Colombie-Britannique. Le projet mijotait dans les officines de l'office depuis la fin de l'été 1976.

On voyait là un moyen efficace de
(Suite à la page A2, 5e col.)

Le même revenu donne lieu à des rapports d'impôt différents

par Monique PAYEUR

Un individu fait son propre rapport d'impôt: comme le calcul est trop compliqué, il abandonne juste avant la fin.

H. & R. Block fait le rapport de ce monsieur: il lui revient \$102 du fédéral et \$286 du provincial.

Une firme privée de comptables étudie le même rapport d'impôt: le même homme pourra recevoir cette fois \$320 du provincial et \$112 du fédéral.

Impôt Pop, des caisses populaires,

refuse de faire ce même rapport d'impôt parce qu'il est trop compliqué.

C'est pourtant le même rapport d'impôt: il est qualifié de "facile" par Block, de "moyen" par Gingras et Associés, de "compliqué" par Impôt Pop et de "très compliqué" par le contribuable.

Pourtant, d'un optimisme débordant, Revenu Canada affirme sans sourcilier que n'importe quel contribuable canadien peut faire lui-même son rapport d'impôt. "Suivez le guide, on y arrive, c'est facile", disent chaque

année les réclamants en cette période de l'impôt.

LE SOLEIL a emprunté le rapport d'impôt d'un salarié, appelé ici Pierre Dupont pour les besoins de la cause, afin d'obtenir un examen comparatif à partir des mêmes données: un contribuable, père de famille à revenu moyen (\$17,000 par an), ayant deux enfants à charge et dont la femme travaille. Ce salarié est syndiqué et participe à un régime enregistré d'épargne-retraite. Il a été malade un mois en 1976, ce qui l'a amené à vivre du plan d'assurance-salaire de l'entreprise. D'autre part, il a vendu à perte

quelques actions de compagnies canadiennes et obtenu d'autres gains de dividendes et des intérêts bancaires.

On commence

Muni de tous ses petits papiers, Pierre Dupont s'est attablé durant trois heures, un beau soir de début d'avril et, décidé, a commencé son travail.

Aux prises avec plusieurs difficultés d'interprétation et de compréhension du guide, il décide de compiler une série de questions qu'il posera le

(Suite à la page A2, 1re col.)

SUPER-LOTTO				TIRAGE 22-04-77		4° NUMERO COMPLET		1 8 2 7 6 8 1		GAGNE \$50,000		CAQUANTS POSSIBLES		NUMEROS 5 DERNIERS CHIFFRES		PREX.		CAQUANTS POSSIBLES		NUMEROS 3 DERNIERS CHIFFRES		PREX.									
730,577	5852	\$2,613,200	\$100,000 COMPTANT ET \$100,000 PAR AN PENDANT 14 ANS	5° NUMERO COMPLET	1 7 6 1 9 1 2	GAGNE \$50,000	6° NUMERO COMPLET	1 7 5 0 8 7 2	GAGNE \$10,000	7° NUMERO COMPLET	1 4 4 0 2 4 4	GAGNE \$10,000	52	31557	\$2000	5,792	557	67458	458	99018	018	27681	681	61912	912	50872	872	40244	244	44467	467
1er NUMERO COMPLET	2 0 3 1 5 5 7	GAGNE \$1,500,000	2e NUMERO COMPLET	1 5 6 7 4 5 8	GAGNE \$200,000	3e NUMERO COMPLET	1 7 9 9 0 1 8	GAGNE \$100,000	8° NUMERO COMPLET	1 4 4 4 4 6 7	GAGNE \$10,000																				

Le nombre des contribuables qui font eux-mêmes leurs rapports d'impôts ne cessera de diminuer

Les formules de déclaration d'impôt deviennent à ce point complexes avec les années qu'il faudrait songer à rendre déductibles les frais encourus par le contribuable pour faire calculer son rapport d'impôt par un expert.

Actuellement, estiment les caisses populaires, un contribuable sur deux confie à une tierce personne la responsabilité de la préparation de son rapport d'impôt.

Le journaliste spécialisé en impôt, Robert Pouliot, pense que dès 1980 moins de 10 pour cent des contribuables effectueront eux-mêmes leur rapport annuel au fisc.

Les rapports d'impôt, préparés par des firmes comptables représentent d'ailleurs pour les ministères du Revenu, des économies de temps et d'argent, les risques d'erreur étant considérablement réduits.

Ni Revenu Canada ni Revenu Québec ne sont en mesure de fournir actuellement au contribuable une aide réelle et efficace.

Le service offert il y a quelques années par Revenu Canada à ses bureaux de Québec a été comprimé. Le consommateur qui se rend rue Dorchester pour réclamer de l'aide n'a plus la possibilité de s'asseoir avec un fonctionnaire qui l'aidera à rédiger son rapport. Le gouvernement fédéral offre maintenant une série de guichets où des fonctionnaires souriants défilent toutes les informations les unes après les autres, comme une leçon apprise par cœur. Et au suivant...

D'un côté, les rapports d'impôts deviennent de plus en plus compliqués. De l'autre, les fonctionnaires responsables de l'application de la loi de l'impôt restent toujours aussi rigides et les erreurs impardonnables, qu'elles soient faites ou non de bonne foi.

Tout le monde devrait connaître la loi de l'impôt par cœur vous diront les

plus sérieusement du monde ces messieurs de l'impôt, même s'ils savent très bien que les plus grands spécialistes de droit fiscal s'y perdent souvent.

A tout le moins, faudrait-il songer à produire des formules très simples pour les travailleurs dont le salaire est administré à la base par l'employeur.

De cette manière, la moitié des contribuables pourrait au moins s'en sortir sans trop de peine.

Monique PAYEUR



Faire son rapport d'impôt tout seul, ce n'est pas toujours une partie gagnée d'avance.

Le Soleil, Yvon Mongrain

Des agents très... (Suite de la première page)

boucher quelques-uns des trous d'une loi pleine de trous d'autant plus larges que la surveillance de son application sur le territoire du Québec était à toute fin utile impossible pour le personnel régulier.

L'esprit de protection du consommateur qui règne à l'office explique d'autre part qu'une telle tâche n'ait pas été confiée à une firme privée! On a voulu rester étranger à la notion de profit.

Voyage de Trudeau...

(Suite de la première page)

munes, M. Allen MacEachen, sera aussi présent à Paris cette semaine dans le cadre des travaux de cette conférence Nord-Sud dont il est le co-président.

Les travaux de cette conférence ont débuté en 1975 avec comme objectif de définir un meilleur équilibre économique mondial entre les pays industrialisés et ceux en voie de développement. Prolongé de six mois, les recommandations finales devraient être formulées au début du mois de juin, lors de la réunion ministérielle de huit pays industrialisés du Nord et de 19 pays du Tiers-Monde.

M. Bourassa

Le dernier voyage officiel de M. Trudeau en France remonte à la fin de l'année 1974, alors qu'il avait réussi à la dernière minute à devancer celui projeté par son homologue provincial québécois, M. Robert Bourassa, premier ministre libéral de l'époque.

Il semble bien, estiment les observateurs, que le gouvernement canadien est décidé à tout mettre en oeuvre pour conserver son prestige en laissant savoir au gouvernement français que le Québec est toujours une composante du Canada et que l'indépendance n'est pas encore chose faite.

A ce sujet, la position du gouvernement français est claire: il n'est pas question, du moins officiellement, que l'on intervienne dans les affaires politiques intérieures du Canada et du Québec.

L'Association québécoise des handicapés pour la surveillance de la publicité Inc., qui regroupe ces onze "agents hors ministère", reçoit cette année du ministère des Consommateurs une subvention de \$24.000, renouvelable semble-t-il, pour ce travail de recherche.

Deux avocats servent de conseillers aux chercheurs, les éclairant sur le type d'informations dont a besoin le ministère pour faire la preuve d'infractions à ces règlements. Me Francine Pinard coordonne le travail des huit membres du groupe qui travaillent à Montréal; Me Pierre Petitclerc remplit la même fonction auprès des trois Québécois qui ont pour mission de surveiller la réclamation publicitaire dans l'Est du Québec.

Leur semaine de travail dure trente heures rémunérées au taux horaire de trois dollars. La répartition des heures de travail dans la journée est fonction des impératifs de la publicité.

Les Québécois, membres de l'organisme, font, chacune, la lecture d'un quotidien et écoutent un poste de radio et un poste de télévision. Tout en faisant autre chose: de la couture, vaquer aux soins des enfants et aux tâches ménagères, quitte à élever le volume de la radio lorsque la laveuse à linge est en marche!

Mandat élargi

Les tâches du groupe seront étendues sous peu, expliquait le coordonnateur Pierre Petitclerc au cours d'une rencontre avec le groupe. La surveillance des publications écrites inclura, en plus des quotidiens, celle des hebdomadaires, soit plus d'une vingtaine dans la seule région de Québec.

Au début de l'été, l'organisme devrait aussi se prêter à une simulation d'application de la future loi de protection du consommateur. Il s'agira de compiler un cahier des divers types d'infractions possibles en matière de publicité écrite. Le cahier servira aussi à renseigner les commerçants sur les façons légales d'annoncer leurs produits.

Des remboursements...

(Suite de la première page)

lendemain à l'Etat dont le service d'information téléphonique fonctionne jusqu'à 16h30 seulement même pendant le temps de l'impôt.

Le lendemain, après de nouvelles difficultés, Pierre Dupont n'est pas sûr d'avoir réussi l'opération sans erreur.

Impôt Pop

LE SOLEIL prend le rapport de M. Dupont en main et le soumet aux bons offices d'une caisse populaire participante au programme Impôt Pop, un service d'impôt informatisé permettant de compléter un rapport d'impôt rapidement pour la modique somme de \$12.

Mais la caisse pop consultée refuse le contrat car, dit-elle, ce rapport est "trop compliqué" pour l'informatique d'Impôt Pop.

Block

Mais il y a Block et sa publicité rassurante. Le rapport d'impôt de M. Dupont est donc soumis aux bons soins de l'expert de H. & R. Block.

Chez Block, pas de rendez-vous. M. Dupont s'y rend durant son heure de lunch. Une hôtesses lui offre un café: "Ce ne sera pas long", dit-elle.

Au bout d'une demi-heure, son tour vient. Il s'assied devant un jeune homme d'une vingtaine d'années qui, avant de faire ce métier, avait été vendeur d'assurances puis chômeur. Il n'a pas de formation particulière en fiscalité mais "faire des rapports

d'impôt, c'est facile", dit-il.

M. Dupont paie avec plaisir les \$25 réclamés par Block. Le spécialiste de l'impôt lui trouve un remboursement de \$102 au fédéral et \$298 au provincial. Son rapport ne lui sera cependant pas immédiatement remis. Il devra venir le chercher une semaine plus tard, après une seconde vérification "afin d'éviter toute erreur", lui dit-on.

Comptables agréés

Les nouveaux petits papiers de M. Dupont, attachés à une nouvelle formule d'impôt vierge, sont enfin soumis à une firme de comptables professionnels. Gingras, Rochette, Tremblay et Associés retournent à M. Dupont ses rapports dûment complétés cinq jours plus tard par courrier recommandé.

L'ordinateur de la firme comptable a établi que M. Dupont recevra \$320 de l'impôt provincial et \$112 de Revenu Canada. Pour ses services, M. Dupont devra cependant payer \$75 à la firme comptable.

Les erreurs

Où se trouve la vérité dans ces différentes versions? Sûrement pas chez Block, déclare le spécialiste en impôt Robert Pouliot, qui vient de publier un ouvrage sur l'impôt en collaboration avec quelque 200 experts en fiscalité sous le titre "Vivre avec l'impôt", aux Editions Quinze, estime que la firme comptable a effectué son travail de la bonne façon.

M. Pouliot a peu d'estime pour la "conscience professionnelle" de H. & R. Block. Par exemple, Block n'a pas inscrit les primes d'assurance-revenu comme déductibles, alors que le comptable l'a fait.

Block s'est d'autre part trompé en inscrivant les prestations d'assurance-revenu sur les formules fédérales et provinciales. Cette firme n'a pas non plus vérifié la perte de capital admissible comme déduction sur les actions de la Bourse, constate le spécialiste Pouliot.

"Enfin, erreur capitale de Block, conclut le spécialiste. Il a admis comme déduction toutes les contributions de M. Dupont à son REER, au lieu du 20 pour cent du revenu gagné auquel il a droit".

M. Dupont avait, en effet, suivi l'information obtenue de son employeur, à l'effet qu'il pouvait déduire le maximum de \$3.500 en plan d'épargne-retraite, alors que son revenu "gagné" au terme de la loi ne lui en concède que \$3.150.

Ces raisons suffisent à expliquer les différences de remboursement entre Block et la firme de comptables agréés.

Quant au rapport rempli par M.

Dupont, lui-même, l'erreur faite par Block au sujet du REER s'y retrouvait ainsi que plusieurs erreurs mathématiques dans le calcul de l'impôt provincial.

ALCAN

le meilleur aluminium qui soit, et installé par... DES EXPERTS À LA HAUTEUR DE CE NOM

GARANTIE DE 20 ANS jusqu'à 10 ans pour payer ESTIMATION GRATUITE

RENNOVATION
DÉCOR de Québec Inc

188, av. Lamontagne, Qué. 3 - Tél.: 522-2084

"VOUS POUVEZ ACHETER N'IMPORTE QUELLE TOYOTA '77 AU PRIX D'UNE '76"

LA TOYOTA COROLLA, LA VOITURE QUI SE VEND LE PLUS AU MONDE.

charlesbourg
AUTOMOBILES LTEE
623-9843

MAINTENANT DANS NOS NOUVEAUX LOCAUX:
6070, BOUL. DU JARDIN, ORSAINVILLE

POURQUOI PAYER PLUS EN 1977?

prenez soin de votre peau

Prendre soin de sa peau, c'est voir à ce qu'elle soit bien nettoyée avant de la remettre pour la belle saison.

NET-TOP vous propose son aide pour prendre bien soin de votre peau. Avec TOUT NETTOYAGE de manteau (sauf les manteaux de fourrure), nous l'entreposons

GRATUITEMENT jusqu'à l'automne prochain.

C'EST ÇA PRENDRE SOIN DE SA PEAU!

NET-TOP
10 succursales pour vous servir.
683-4995

Les Chantiers Davie sont bien à flots

par Roch DESGAGNE

L'activité est "raisonnablement bonne" dans la conjoncture actuelle, au chantier maritime de Lauzon, et les perspectives s'annoncent meilleures pour les prochains mois, selon le président de Les Chantiers Davie Limitée, M. Louis Rochette.

Dans une brève entrevue qu'il accordait au journal LE SOLEIL, à l'issue du lancement d'un pétrolier de 39.000 tonnes, le "Athelqueen", samedi, M. Rochette s'est dit très optimiste devant l'avenir prometteur du chantier maritime qui emploie actuellement 2.200 hommes.

Le navire mis à l'eau samedi est le sixième d'une série de bâtiments de ce type construits au cours des trois dernières années pour différents armateurs. L'événement marquait également la mise en chantier de trois coques de pétroliers pour le compte de Hall Corporation Shipping Limited.

Présentement, le Chantier Davie poursuit la construction d'un minéralier qui aura les dimensions maximum pour circuler dans la voie maritime du Saint-Laurent. Ce bateau a été commandé par la Canada Steamship Lines.

Le président des Chantiers Davie Limitée attend d'autres contrats, pour les prochains mois, et beaucoup de projets sont en voie de réalisation.

Bonnes perspectives

"Les opérations sont raisonnables, pour cette année, et je pense que nous pourrions maintenir le niveau actuel de production et d'emploi jusqu'à ce que ces futures réalisations arrivent", note M. Rochette.

Quant aux perspectives, le président de Davie Limitée les voit avec grand optimisme. La construction de bâtiments de la marine militaire et de brise-glace pour le ministère des Transports lui apparaît comme une excellente source de travail pour l'avenir du chantier maritime québécois.

Le développement de l'Arctique représente aussi une très bonne perspective pour M. Rochette.

Mesure salubre

L'augmentation de 12 à 20 pour

cent des subsides du gouvernement fédéral à la construction de navires et l'extension de ce programme à la

conversion de bateaux sont des stimulants qui permettent aux chantiers maritimes canadiens de se maintenir à

flot, soulignait M. Rochette dans son allocution. Les subventions pour la conversion de navires, par exemple, a

permis aux Chantiers Davie Ltée de faire face à la vive concurrence des Japonais, et d'obtenir son plus récent

contrat, les trois pétroliers de Hall Corp.

Appel aux gouvernements

En décidant, il y a un mois, de hausser le niveau des subventions à la construction navale, le gouvernement canadien assurait la survie des chantiers maritimes canadiens dont le carnet de commandes était à son plus bas niveau depuis cinq ans. Du même coup, il empêchait la mise à pied de plusieurs milliers de travailleurs d'ici la fin de l'année.

M. Rochette profitait de l'occasion pour exprimer l'espoir que "nos gouvernements, tant à Ottawa qu'à Québec, prendront les mesures nécessaires pour que les navires qui devront être construits au cours des prochaines années pour l'exploitation de nos ressources naturelles soient construits au Canada".

Le développement de l'Arctique nécessitera une flotte très considérable de navires de tous genres tels que des brise-glace, des pétroliers, des minéraliers, des remorqueurs, des cargos et des navires de support.

Au cours de la prochaine décennie, les Forces canadiennes doivent renouveler 20 destroyers qui auront atteint la limite d'âge, et une grande partie de la flotte de traversiers des provinces maritimes sera aussi à reconstruire.

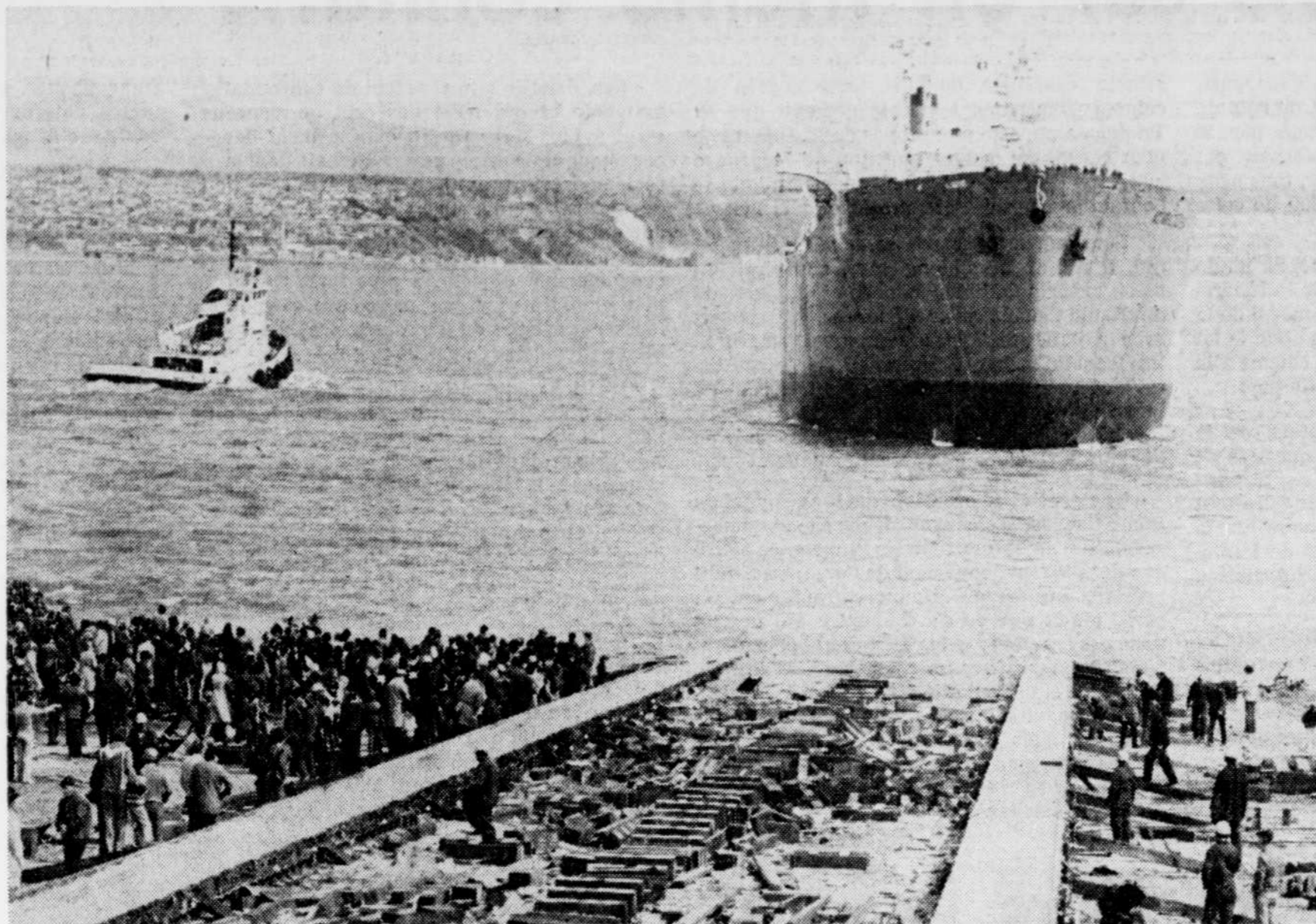
Les mesures temporaires d'assistance du fédéral permettront aux chantiers navals canadiens d'opérer régulièrement jusqu'à ce que ces besoins considérables se concrétisent, estime le président de Les Chantiers Davie Limitée.

Compétence

Pour sa part, M. Conrad F. Harrington, le président du conseil d'administration de Les Industries Redpath Limitée, société qui a fait construire les navires jumeaux "Athelmonarch" et "Athelqueen" pour la Tate and Lyle de Londres, a insisté sur la compétence et l'excellence des réalisations des Chantiers Davie de Lauzon. Ces critères, de même que les prix compétitifs et le mode de financement, ont largement influé sur l'octroi du contrat aux Chantiers Davie, le plus grand constructeur naval au Canada et le seul de propriété entièrement canadienne.

"Il faut que nous, Canadiens, réalisions combien il est important d'exporter le plus possible non seulement notre savoir-faire mais aussi nos biens et services, non seulement nos matières premières, mais aussi nos réalisations dans les secteurs industriels secondaire et tertiaire," commentait M. Harrington en terminant son allocution.

Depuis un an, la société Les Chantiers Davie Limitée appartient à MM. Louis Rochette, président, William H. White, premier vice-président, Maurice Provencher, vice-président-financier, et Marcel Lafrance, vice-président-production, qui l'ont acquis de Power Corporation of Canada Limited.



Le pétrolier de 39.000 tonnes Athelqueen, lancé samedi matin à Lauzon, est le deuxième navire construit aux Chantiers Davie pour le compte de Athel Lines de Londres, la division de marine marchande de Tate and Lyle de Londres. Les deux navires jumeaux, l'Athelmonarch, lancé le 23 octobre, et le Athelqueen seront utilisés pour le transport international.

Si les bénévoles se mettaient en grève, la vie d'une foule de gens serait bouleversée

par Louise PICARD

A-t-on déjà songé à ce qui se produirait si tous les bénévoles s'avaient de déclencher une "grève", ne serait-ce qu'une seule journée?

Il est difficile d'évaluer le nombre de bénévoles dans la région de Québec. Toutefois, ils sont suffisamment nombreux, semble-t-il, pour bouleverser la vie d'une foule de gens, et la population serait sans doute étonnée de constater jusqu'à quel point l'action bénévole a encore de l'importance de nos jours.

On estime que plusieurs organismes seraient paralysés: transport des handicapés; repas chauds aux personnes à domicile (popote volante); personnel d'accueil dans les hôpitaux; réunions d'organismes à but non lucratif; conseils d'administration (caisses populaires, coopératives) où nombreux sont ceux qui ne sont pas rémunérés pour y siéger; comités de parents; garde des enfants le midi dans les écoles; Tel-Aide (ce serait la première interruption de ce service depuis cinq ans); loisirs municipaux et bon nombre d'autres.

Une telle hypothèse était soulevée récemment, au cours d'une rencontre entre LE SOLEIL et les responsables du Centre d'aide bénévole de Québec, dont l'inauguration a lieu, aujourd'hui, dans le cadre de la semaine du bénévolat.

Remettant en cause le principe même du bénévolat, la question suivante fut posée: le bénévolat a-t-il encore sa place dans une société où l'individu, considéré en fonction de sa productivité, ne se sent valorisé que par un travail rémunéré, alors que le dollar a une valeur profonde et influence plus que jamais les relations humaines?

Le bénévolat, celui qui offre un visage nouveau, occuperait plus que jamais, semble-t-il, une place importante en 1977. Un nouveau concept incite le bénévole à offrir ce qu'il a plutôt que d'aller chercher quelque chose, qu'il s'agisse d'un autre milieu de vie familial ou social, ou encore d'une solution à sa propre solitude.

Cette dernière attitude peut être valable pour eux, mais non pour les

organismes qu'ils veulent desservir, disent les responsables du Centre d'aide bénévole qui ne sont pas moins conscients des nombreuses contraintes qui restreignent la liberté des individus: obligations sociales et familiales, de même que le facteur temps qui demeure l'un des plus importants.

Autrefois, le bénévole s'engageait dans un mouvement de quasi-servitude. Cet aspect tend heureusement à disparaître pour faire place à un acte volontaire qui tend à transformer et à améliorer la condition sociale.

Dans une société qui véhicule des valeurs souvent limitées, il existe des valeurs insoupçonnées: présence humaine, gratuité des gestes, disponibilité, autant de ressources qu'on ne peut se permettre de perdre, disent les responsables du centre.

Tout le monde peut-il être candidat au bénévolat? Cela dépend du secteur où la personne se dirige, que ce soit les sports, les activités communautaires de son milieu de vie, le milieu étudiant, le monde des affaires, etc. Des organismes en place visent à récupérer les ressources humaines et aider les individus à prendre conscience de leurs possibilités d'aide. De là l'importance de la formation de bénévoles.

Le côté psycho-social, qui exige une plus grande spécialisation, est aussi un aspect à ne pas négliger. Il existe des organismes extrêmement valables, qui, à un moment donné, ont besoin de l'aide de spécialistes et de leur compétence mais ne peuvent se payer leurs services, commente M. Georges Robitaille, président de Centraide. La compétence d'un professionnel demeure un élément vital dans notre société.

"Il y a également les professionnels qui acceptent de donner gratuitement des cours de formation aux bénévoles. Ceux qui ont le plus de mérite à le faire sont sans aucun doute ceux qui ont mille et une raisons de dire non."

L'acte professionnel rémunéré ne vaudra jamais l'acte gratuit, humain, empreint de patience et de générosité, diront les interlocuteurs au cours de l'entrevue.

Continuité de l'action

Plusieurs personnes aimeraient s'engager dans le bénévolat mais il importe d'y songer sérieusement et de comprendre toute la valeur de leur futur engagement. Il ne s'agit pas d'une chose temporaire, comme plusieurs sont tentés de le croire. On incite de plus en plus les bénévoles à poursuivre leur action là où elle est requise.

Ainsi que le souligne Louise Duchesneau, responsable de l'information et de la publicité de la semaine du bénévolat, une grande question se pose en fonction de l'action bénévole. Pourquoi vouloir tout exiger de l'Etat dont les services sont très structurés mais l'aspect humain parfois négligé? Pour ne citer qu'un cas parmi tant d'autres, il y a celui d'une personne âgée qui, en dépit de toute l'aide

matérielle qui lui serait accordée, aura besoin d'une présence, une personne lui offrant quelque chose de gratuit: son temps, son déplacement. On ne pourra jamais nier, dit-elle, la nécessité d'une action bénévole, même si aux bureaux de l'Etat, on en arrive à une normalisation des services.

"De plus, il n'existera jamais de société assez riche pour offrir tous les services dispensés, actuellement, par des milliers de bénévoles."

Selon Louise Giroux, du mouvement des services à la communauté à Cap-Rouge, le bénévolat requiert une certaine maturité et une conscience sociale. Le bénévole est l'agent le plus important dans l'amélioration de la qualité de la vie et l'on ne saurait parler de qualité de vie s'il n'y a pas gratuitement quelque part. Il faut amener les gens à réfléchir à une nouvelle façon d'être face à la consommation et aux valeurs actuelles.

Quant à Françoise Giroux, coordonnatrice du Centre d'aide bénévole de Québec, elle souligne la relève qui se fait à l'heure actuelle, par les jeunes qui s'engagent de plus en plus spontanément et ils aiment l'action. Il est très difficile, selon elle, de recruter des bénévoles entre 30 et 55 ans, alors qu'ils sont dans la période la plus productive de leur vie.

Enfin, la semaine du bénévolat qui a lieu du 24 au 29 avril et dont le thème est: 3 RRR — reconnaissance, renouveau, recrutement, a pour but d'amener la population à réfléchir à l'action bénévole et à sa nouvelle orientation.



Mme Françoise Giroux, coordonnatrice du Centre d'aide bénévole de Québec.

CLOTURES

- Grillage en acier galvanisé ou recouvert de vitryle
- Autres modèles ou choix
- Installation garantie

CLOTURES ORLEANS LTEE
849-2465

POMPES
résidentielles - commerciales - industrielles
VENTE ET RÉPARATION
(toutes marques)
POMPES INDUSTRIELLES STE-FOY INC.
1830 ouest, boul. Hamel
Ste-Foy - 872-5622

A LOUER
ENTREPÔTS - BUREAUX
Locaux industriels
et commerciaux
ROUSSIN & FRÈRES INC.
Informations: 651-9443

MOTEL A VENDRE
Personne ambitieuse seulement.
18 unités propres et des plus rentables de Québec, métropolitain. Administration facile et agréable. Profitez également de la saison touristique.
Capital requis: \$50.000.00
DUMAS, HURTUBISE & ASSOCIÉS
Courtiers
Maurice Hurtubise
bur: 683-3543
rés: 661-2372

Service d'Optique
RAYON D'OPTIQUE
ET D'OPTOMETRIE
Détailants opérant en vertu de la Loi des optométristes et opticiens de la province de Québec
Place Laurier, Ste-Foy 651-8396
2, Édifice Place Québec 529-5883
Galerie Chagnon, Lévis 833-1322

REMY BEAULIEU & ASSOCIÉS
DOCTEUR EN OPTOMETRIE
376 du ROI, ch. 208. Tél.: 524-8417
(En haut Société des Alcools)

TERRAINS A VENDRE
TERRAINS INDUSTRIELS et COMMERCIAUX
PARC JEAN-TALON NORD, STE-FOY
DIFFÉRENTES GRANDEURS
Pour informations:
JOS H. DOYON
Rés.: 527-5857
MORIN & ASSOCIÉS COURTIERS, INC.
1121 chemin Ste-Foy
683-2103
Membre de la Chambre d'Immobilier de Québec, du système

NUMEROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE						Mini-loto				TIRAGE: 704 VENDREDI 22-04-77		
5	17	23	30	31	36	NO	SERIE	NUMERO	PRIX	42 Séries émises-90.000 chacune		
6 SUR 6	0	100,000.00				NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT A US SUR 6 +				164	59541	\$1,000
5 SUR 6	75	1,124.50				1 ^{er}	21	59541	\$50,000		87934	
4 SUR 6	2827	82.80				2 ^e	5	87934	\$50,000		37688	
5 SUR 6+	4	14,056.90				3 ^e	8	57088	\$50,000		13053	
						4 ^e	15	23053	\$50,000		541 934 088 053	
GROS LOT \$178,094.00 APPROXIMATIF VENDREDI						VENTES TOTALES: 1976,174.00						

l'éditorial

Variations sur un thème connu...

Les propos que tenait, il y a quelques jours, le ministre André Ouellet, au sujet du rôle de Radio-Canada dans le débat engagé par la victoire péquiste du 15 novembre dernier, ont de quoi à inquiéter, voire angoisser, tous ceux qui comprennent la portée et l'enjeu de cette grande controverse nationale.

Pour lui, il est admissible que la Radio d'Etat fasse de la propagande pour le fédéralisme et du dénigrement contre le concept de la souveraineté, sous le prétexte erroné que la loi instituant cet organisme lui attribue comme rôle fondamental le maintien de l'unité du pays.

En se faisant ainsi le promoteur de la propagande, M. Ouellet touche une question de principe fondamental sur laquelle aucun parti politique ne devrait s'appuyer comme telle, tout autant que le gouvernement Lévesque n'a le droit de la faire par le truchement de Radio-Québec qui, lui aussi, est de par sa constitution juridique un organisme indépendant.

Et le fait que, depuis la victoire péquiste, et surtout depuis l'annonce d'élections partielles au Québec, le ministre des Affaires urbaines a accédé à d'importantes fonctions d'organisation donne à son invraisemblable intervention un poids particulier. D'autant plus que les responsabilités qui lui ont été confiées par le premier ministre semblent indiquer sans équivoque la

grande confiance dont il jouit auprès de celui-ci. D'ailleurs, le faible démenti que M. Trudeau a apporté aux propos de M. Ouellet ne peut constituer malgré tout que de la poudre aux yeux de ceux qui voient plus loin que le bout de leur nez dans la stratégie fédérale.

Pourtant, n'est-ce pas le même M. Ouellet qui, il n'y a pas si longtemps, s'inspirait du même principe d'indépendance et d'objectivité de Radio-Canada pour dénoncer, de concert avec quelques collègues fédéraux, y compris M. Trudeau lui-même, la présence de "séparatistes" au sein de l'organisme, les accusant de biaiser l'information, de s'en servir pour muser la propagande péquiste et provoquait en quelque sorte l'enquête actuellement en cours.

Et c'est à cette occasion que le président de Radio-Canada, M. Johnson, déclarait sans ambages qu'il n'accepterait jamais l'ingérence politique dans le fonctionnement de l'organisme qu'il préside, préférerait claquer proprement la porte plutôt que de s'y soumettre. On ne voit donc pas les motifs et les raisons qui pourraient aujourd'hui justifier un changement d'attitude de sa part et de la Radio d'Etat. Et si M. Ouellet en voit, quant à lui, on serait bien aise de les connaître, mais en fonction, bien entendu, des mêmes principes qu'il évoquait lors du déclenchement de sa chasse aux sorcières séparatistes de l'hiver dernier.

Car, dans le climat actuel de confrontation nationale et qui n'est pas prêt de s'apaiser, est-il à plus forte raison extrêmement dangereux pour cette même unité nationale dont on se réclame à tous propos de confondre les notions de terme, d'objectifs et d'enjeux. S'il faut admettre que l'objectivité n'existe pas en soi, que personne ne peut être totalement et complètement objectif, à plus forte raison un politicien, il ne faut pas, par contre, s'exposer à fausser les règles du jeu sous le prétexte que le bien national est en cause.

D'ailleurs, les affirmations de M. Ouellet, fussent-elles revêtues des mobiles les plus nobles, sont en flagrante contradiction avec le rôle primordial qu'il entend voir Radio-Canada respecter à la lettre, constituent une véritable insulte pour ses dirigeants et leur sens professionnel et font planer un dangereux précédent d'ingérence et même de dirigisme politique dans un organisme d'Etat autonome de par sa constitution et son essence.

Certes est-il du rôle politique et du devoir de M. Ouellet et de ses collègues fédéraux de défendre par tous les moyens à leur disposition la cause du fédéralisme canadien et de tenter d'empêcher qu'une éventuelle séparation du Québec n'en vienne à menacer le pays d'éclatement. Ces moyens, ils sont à la disposition de tous, fédéralistes ou péquistes, anglophones et

francophones, par le truchement de media de toutes natures dont l'usage est régi par des règles de déontologie bien précises.

Ceux qui sont de caractère privé ont le droit absolu de favoriser la défense des thèses qu'ils préfèrent et de vendre leurs services à qui ils veulent. Mais on ne saurait concevoir que la qualité et l'objectivité de l'information de Radio-Canada et, notamment de son service des affaires publiques, soient d'une façon ou d'une autre laissées à telle discrétion, comme semble vouloir le laisser entendre M. Ouellet, même s'il s'agit de l'avenir lui-même du pays. Il s'agit d'une entreprise financée à même les deniers publics et qui, comme telle, demeure au service de tous les Canadiens, quelle que soit leur allégeance politique ou idéologique.

Et s'il fallait endosser les propos du ministre Ouellet dans le sens où il semble les concevoir, il y aurait lieu de s'inquiéter gravement pour l'avenir des valeurs réelles qu'il prétend ainsi vouloir protéger. Renseigner sans biaisement, éclairer sans nuance, voilà qui peut être fort difficile dans un contexte semblable à celui que vivent les Canadiens. Mais ce n'est certes pas par la façon que propose M. Ouellet que l'on atteindra à la formule idéale, au contraire.

Paul LACHANCE

l'opinion des lecteurs

Le Livre blanc, signe de maturité

M. le rédacteur en chef
On parle beaucoup de ce Livre blanc sur la politique québécoise de la langue française que le ministre Camille Laurin vient de déposer devant l'Assemblée nationale. On en parle beaucoup et c'est avec raison: ce livre va devenir une loi qui changera beaucoup de choses dans le Québec.

On en parle, mais surtout on en parle en bien et ça se comprend. Voici que les Québécois vont enfin oser être publiquement, ouvertement et officiellement ce qu'ils doivent être depuis deux siècles. Voici que les Québécois vont installer leur langue, dans leur Québec, comme on installe un personnage important, avec tous ses droits et privilèges. Voici que la langue française au Québec va émerger de cette ambiguïté où elle se cherchait, de ce borborygme où elle s'enlisait, de cette situation intolérable dans laquelle elle avait trop souvent l'air de devoir s'excuser.

Il aura fallu attendre bien longtemps ce geste courageux que doit poser un jour tout peuple adulte! Voici que le gouvernement du Québec va se lever debout, bien droit, et consacrer enfin par une loi claire et nette ce qu'en tant que peuple nous avons de plus fondamental et de plus précieux, notre langue. Saluons bien haut cet événement majeur de notre histoire!

Il ne s'agit pas seulement du droit de parler français au Québec. C'était acquis. Il s'agit du droit d'y travailler en français, d'y vivre en français et d'y voir respecter partout non seulement la présence mais aussi l'intégrité et la pureté de la langue française.

Ces droits nouveaux qui découlent d'une loi nouvelle entraîneront des devoirs et obligations de part et d'autre de la frontière linguistique.

Employeurs, patrons et commerçants devront s'adresser aux Québécois en français. Aucun citoyen du Québec ne devra plus être pénalisé au Québec parce qu'il ne connaît pas une deuxième langue. Ce sera vraiment nouveau.

Par contre, les Québécois devront respecter davantage leur langue. Avouons-le, trop nombreux sont les nôtres qui ont négligé la qualité de leur idiome et l'ont laissé dégénérer au point qu'il ne soutenait plus ou trop mal la compétition de la langue anglaise là où il aurait dû primer. La fierté a manqué trop souvent et le courage, même si, comme on le sait, il en fallait une dose considérable.

Cette loi porte en elle-même un puissant levain pour le peuple québécois. Voyant leur langue restituée à son rôle et à sa dignité des plus légitimes, les Québécois seront plus fiers et plus ardents à construire leur société, leur milieu, leur économie, chacun dans sa propre sphère. Comme le nouveau propriétaire, le Québécois aura davantage envie de restaurer, de consolider, d'embellir son chez soi. C'est là une constante dans l'histoire des peuples. Nous ne devons pas y échapper et fort heureusement.

On parle aussi contre le Livre blanc. Des critiques y trouvent des excès, voire des injustices. Il faut comprendre la réaction naturellement négative de certains anglophones que cette loi dérangera en faisant du français la langue officielle du Québec. Cependant, ces concitoyens verront rapidement que le statut promis à la langue française au Québec sera le même que celui dont jouit la langue anglaise dans les autres provinces du Canada et que ce n'est là que normal et légitime. Ils doivent même se demander pourquoi le Québec a tant et si timidement attendu pour agir ainsi.

Le Livre blanc prévoit le respect de la langue, de la culture et de l'école anglaises au Québec: là aussi, ce n'est que juste. Il n'y a pas de place pour la hargne, la mesquinerie ou la vengeance dans ce projet de loi qui se veut digne et grand et à la mesure d'un peuple dont le premier objectif est de vivre et de grandir respecté.

Il faut comprendre autrement le mécontentement de certains francophones devant la Charte du français. L'histoire en est la cause. Dans un environnement politique, économique et culturel où elle manquait de garanties officielles, notre langue a perdu du terrain. Des francophones québécois se sont carrément anglicisés, c'est leur affaire. D'autres se sont partiellement assimilés: ils se contentent de ce qu'eux-mêmes peuvent encore parler le français et les statistiques démontrent le déperissement de leur langue les agacent. Ils y voient des machinations d'ultra nationalistes, impénitents fauteurs de trouble. Selon eux, il est tout simplement inutile et même nuisible de légiférer ainsi sur la langue, car nous jouissons d'un bilinguisme qui s'est avéré un succès dans l'ensemble du Québec.

Il faut respecter ces concitoyens, probablement très sincères en leurs attitudes et propos, et tenter de les aider à mieux voir ce qui se passe au Québec.

Oui, car, comme le dit le Livre blanc en sa dernière page: "Le temps est venu de cesser de penser notre avenir en termes de timide survivance, de retrouver le sens de notre vraie grandeur: celle de participer de plein droit à l'une des grandes expressions linguistiques et culturelles de ce vaste monde dont, à partir du Québec, nous sommes les citoyens".

Jules Bélanger
Gaspé

"REGARDE, CHÉRI, SES PREMIERS PETITS SOULIERS TAXÉS!"



Les additifs alimentaires

M. le rédacteur en chef,

Je voudrais par la présente commenter un intéressant article paru dans votre journal le 16 mars dernier. Il s'agit d'un article qui portait sur les additifs alimentaires et qui mentionnait que la direction de la protection de la santé (DPS) à Ottawa approuvait l'utilisation de nombreux additifs alimentaires: agents de conservation, de texture, rajusteurs du pH, colorants, anti-agglomérants (sic), etc.

Ce que je veux souligner c'est cette Direction qui vise prétentueusement à la "protection de la santé" ne semble guère préoccupée d'émettre des mises en garde concernant les dangers connus et prouvés des produits chimiques ajoutés aux aliments. Récemment était de passage à Montréal le Dr Ben F. Feingold (chef honoraire du département des allergies au Centre médical Kaiser-Permanente à San Francisco) qui déclarait que l'hyperactivité qui touche entre 10 et 15% des enfants d'une population donnée est déclenchée chez certains enfants par l'ingestion de quantités microscopiques de colorants ou d'additifs. Il a aussi déjà démontré que ces produits incitent à la violence. D'autre part, voici ce que déclare le Dr Walter Davis, membre de l'Agence internationale pour la recherche du cancer: "Il est hautement probable que plus des quatre cinquièmes de tous les cancers humains sont provoqués directement ou indirectement par des substances toxiques dans l'environnement de l'homme" (LE SOLEIL, 25 novembre 1975). En outre le

Dr Hans Selje, spécialiste mondial du stress cité dans ce journal le 17 novembre 1975, affirme que les produits contenant de la vitamine D ajoutée tels le pain et le lait ne devraient pas "être qualifiés d'enrichis, mais bien de contaminés".

Devant tous ces faits je me demande ce qui motive la soi-disante Direction de la protection de la santé d'autoriser et même de vanter l'utilisation des additifs alimentaires. Dans une de leur publication il est dit: "il est indispensable qu'on accorde aux additifs un rôle de premier plan dans l'industrie alimentaire" (re: Santé et Bien-être social, Dépeche no. 30, hiver 1977).

Au surplus, cette même direction reconnaît candidement avoir retiré 13 additifs de sa liste permise depuis les

20 dernières années à la suite des résultats de nouvelles études (ex: la saccharine, les cycloamates, la sulfite, le cobalt). Qui nous garantit, dans ces conditions que parmi tous les additifs encore permis il n'y en a pas un grand nombre qui sont nocifs mais que l'on n'a pas encore pu le prouver? J'aimerais que la DPS puisse répondre adéquatement à cette question... Il ne faut pas oublier que les normes fédérales permettent l'utilisation d'un nouvel additif en se basant sur des rapports d'étude fournis par le fabricant. On peut douter de l'objectivité de tels rapports.

Denis Bouchard
Conseiller en recherche
Département de santé communautaire
Roberval

LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur: Jacques-G. Francoeur	Président et directeur général: Paul-A. Audet	Vice-président et trésorier: Charles-A. Poulin
Rédacteur en chef et Éditeur adjoint: Claude Beauchamp	Vice-président du conseil: Jean-Guy Faucher	Directeur de l'information: Claude Masson

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limité. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE) 647-3334	RENSEIGNEMENTS 647-3233	REDACTION 647-3394
--	----------------------------	-----------------------

Les propos de M. Godin

M. le rédacteur en chef,

Que ne fut pas notre étonnement à la lecture, dans certains quotidiens récemment parus, d'articles concernant la position de M. Gerald Godin, député de Mercier et représentant officiel du gouvernement québécois, eu égard au Livre blanc sur la langue: une telle position est inacceptable: pareille attitude, de la part d'un député péquiste, ne peut que surprendre et dégoûter — disons-le puisqu'il ne faut pas, en ce moment historique, avoir peur des mots — une odeur de trahison à la cause nationale des Québécois francophones, cause qui est, en grande partie, la recherche de leur émancipation et sauvegarde culturelles.

Que M. Godin soit réticent face à certains aspects du Livre blanc, nul ne saurait lui reprocher; mais qu'il aille insinuer que certaines sections du Livre blanc jugées inconstitutionnelles furent conçues dans le dessein d'ouvrir le débat constitutionnel avec Ottawa, voilà qui est tout simplement aberrant et ne peut que nuire, politiquement et socialement, au gouvernement québécois, ce dont on pourrait facilement se passer. A défaut d'étayer

nos dires par des preuves indéniables, se taire s'impose.

Et que penser de son opposition à l'aspect du Livre blanc qui exigerait des Canadiens anglais, venant s'établir au Québec, l'inscription de leurs enfants à l'école française, sinon qu'il s'agit là d'une incompréhension évidente et d'un manque de lucidité face aux tâches qui s'imposent à et que s'impose la majorité francophone pour

Justice? Oui, mais...

M. le rédacteur en chef,

Pour la première fois, je prends le temps de donner mon opinion, car je me sens survoltée.

C'est au sujet du meurtre du policier Brabant.

Que de publicité pour un policier tué, quand une semaine auparavant, on apprenait qu'un jeune homme dans les environs de la Gaspésie, je crois, a été tué dans le dos alors qu'il tentait de s'enfuir et que le policier ne risquait même pas sa vie. Pour ma

part, ce meurtre gratuit mérite autant de publicité que la mort du policier. Je veux bien que la justice soit faite, mais à part égale.

Malheureusement, c'est un jeune policier qui a payé de sa vie à la place d'un autre policier plus âgé. Car je n'ai aucune pitié pour la majorité de ces hommes qui avec les années d'expérience dans le service policier, deviennent plus arrogants que bien des citoyens, parce qu'ils possèdent la loi dans leurs mains.

M. Michel Saint-Louis,
vice-président.
La Société nationale populaire

Sylvie Leblanc Québec

Une douche tonifiante pour les conservateurs

OTTAWA — La défection de M. Jack Horner est une douche d'eau froide qui a tonifié le Parti conservateur.

M. Jack Horner était le chef naturel de la droite. Quand il s'engageait dans une direction, plus de vingt conservateurs lui emboîtaient le pas. Aujourd'hui, le parti



jean-marc poliquin

compte encore des individus de cet acabit, mais on n'y trouve plus un groupe de droite.

Jusqu'à mercredi, M. Joe Clark était de moins en moins accepté par ses députés. Le départ de Horner a prouvé que le "brave jeune homme" sait donner un ultimatum et

s'accrocher au principe de la non-ingérence dans les congrès de mise en candidature, au niveau des circonscriptions. Sans le vouloir, le bouvier de Crowfoot a remis son ancien chef en selle.

Aux Communes, les conservateurs donnaient des signes d'essoufflement. Adeptes de la libre entreprise, ils ne peuvent guère demander au gouvernement d'intervenir dans l'économie pour créer des emplois. L'urgence d'abolir le contrôle des prix et des salaires est un autre thème qu'ils ont du mal à exploiter, vu que M. Robert Stanfield a prôné ce contrôle lors des élections de 1974.

La conversion intéressée de Horner donne aux conservateurs un ennemi commun qu'ils vont combattre sans répit.

M. John Diefenbaker a donné le signal en disant que le shérif est passé dans le camp des voleurs de bestiaux et que le chemin du devoir



Jack Horner

même parfois au râtelier du pouvoir.

M. Pat Nowlan n'a pas été moins dur en demandant aux Communes si M. Trudeau a pour principe que "tout homme a son prix".

Les conservateurs plongés dans les cinq élections partielles au Québec adaptent ainsi la pensée de Diefenbaker et de Nowlan: "Ce qui est grave, disent-ils, ce n'est pas la forfaiture en elle-même, c'est le fait que Jim Couits, avec la bénédiction du chef libéral, a invité des conservateurs à la déloyauté, moyennant récompense pour les lâcheurs".

Ils n'en reviennent pas que M. Horner ait été promu instantanément au cabinet. Ils affirment (et c'est le comble de l'insinuation perfide) que "les trente deniers" ont été remis avec une hâte indécrite.

Au téléjournal de 18h, mercredi dernier, le premier ministre Trudeau avait laissé l'impression de

vouloir laisser Horner dans l'arrière-ban. "Je n'ai rien offert et rien promis à Horner", disait-il à Gérard Decelles. Quelques heures plus tard, les journalistes apprenaient que Horner prêterait le serment ministériel le lendemain matin.

Un changement d'attitude aussi brusque laisse la presse fort perplexe. Peut-être que le premier ministre a craint l'ampleur de la rogne et de la grogne chez les jeunes tures du parti. La promotion de Horner leur a cloué le bec. Les protestataires improvisés ont retrouvé leur docilité proverbiale.

Quant à moi, je me demande surtout pourquoi M. Horner a été nommé ministre sans portefeuille. Comme il n'a aucun mandat, il ne peut être interrogé aux Communes. Ainsi le veut le règlement: "Les questions posées aux ministres doivent porter sur leurs attributions particulières".

Pour l'instant, j'y vois une autre habileté du premier ministre.

Puisque l'opposition ne peut poser aucune question à M. Horner, celui-ci pourra attendre la fin de l'orage sans se mouiller jusqu'aux os.

En fin de semaine, les 95 députés conservateurs ont eu le temps d'expliquer à leurs commettants ce qui s'est passé à Ottawa la semaine dernière. Ils n'avaient malheureusement qu'une version tronquée des faits. Ils devaient s'en tenir aux apparences pour raconter que le défectionnaire a touché sa prime dans les 24 heures. C'est assez pour monter un procès d'intention, mais pas assez pour prouver une atteinte à la moralité politique.

Pour deux raisons, les conservateurs auraient tort d'exploiter le filon de la déloyauté récompensée: 1) Horner peut se justifier de mettre l'attachement à l'Alberta et à l'ensemble du Canada au-dessus de ses liens avec le Parti conservateur; 2) on ne gagne pas des élections en orchestrant des calomnies contre un homme intègre et sincère.

L'avenir est dans un Canada plus souple

Alors que le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, trouve difficile d'imaginer un Québec indépendant, son homologue de la Colombie-Britannique, Bill Bennett, croit que le Canada a besoin d'une forme plus souple de gouvernement pour résoudre les problèmes actuels. Les deux premiers ministres expriment leurs vues dans des interviews accordées à la Presse Canadienne. En voici un résumé.

M. Peter Lougheed

Q.— Certains ont laissé entendre qu'une confédération composée de cinq régions fortes (l'Atlantique, le Québec, l'Ontario, l'Ouest et le Pacifique) serait le meilleur système de gouvernement pour le Canada. Qu'en pensez-vous?

R.— Je ne pense pas qu'il serait sage de séparer la Colombie-Britannique des trois autres provinces de l'Ouest. Je pense que l'Ouest sera plus fort si nous continuons de nous tenir ensemble aux conférences des premiers ministres de l'Ouest, qui réunissent les quatre provinces de l'Ouest. La nature de la confédération se prêterait certainement à une coopération plus grande à l'intérieur des régions, mais je crois que l'histoire et les traditions exigent le maintien des institutions provinciales telles que nous les connaissons aujourd'hui.

Q.— Est-il possible d'en arriver à des décisions nationales, avec 11 gouvernements différents dont les besoins sont presque tous différents?

R.— Je le crois. Je pense que le meilleur exemple en fut la réunion de mars 1974, alors que 11 gouvernements ont uni leurs efforts pour régler la question difficile de l'établissement d'un prix unique pour le pétrole brut au Canada. C'était difficile, parce que cela se trouvait à séparer les provinces productrices des provinces consommatrices, et que le gouvernement fédéral, à cette occasion, a dû jouer un rôle

important de catalyseur. . . Je pense que le fait que nous ayons pu établir tellement d'accords fédéraux-provinciaux. . . est une indication que cela est possible, et que cela se fera aussi dans l'avenir.

Q.— Pouvez-vous donner une idée des pouvoirs que vous espérez voir remettre aux provinces dans l'avenir?

R.— Je crois qu'il s'agit d'un processus déjà entamé. J'aimerais. . . que le gouvernement fédéral en arrive à la conclusion qu'il serait très utile d'obtenir un degré plus grand de coopération entre les provinces, sur les politiques fiscales et les politiques économiques, de sorte que nous n'ayons pas un budget fédéral orienté vers une direction, et des budgets provinciaux orientés dans une autre. Peut-être n'obtiendrions-nous pas un point de vue unanime, mais si au moins nous pouvions en arriver à une orientation commune, cela renforcerait l'administration fiscale du pays. . .

L'unité d'abord

Q.— A votre avis, quel est le problème national le plus important?

R.— C'est sans contredit le problème de l'unité nationale, mais cela n'est pas uniquement relié à la question du Québec. Cela inclut également un retour à l'esprit de canadienisme que nous avions pendant l'année de l'Expo, en 1967, et que nous semblons avoir perdu. Il faut que les Westerners se sentent davantage une partie intégrante de la vie canadienne, et la même chose pour les provinces de l'Atlantique. . . Il y a également une impression trop grande de centralisation des prises de décision, à la fois en ce qui concerne le gouvernement, à Ottawa, et en ce qui concerne les finances et les communications, à Toronto.

Q.— Avez-vous l'impression, alors, qu'on attache trop d'importance sur ce qui s'est passé le 15 novembre dernier?

R.— Ce qui m'inquiète. . . c'est que le gouvernement fédéral soit

tellement préoccupé du référendum qui doit être tenu par le nouveau gouvernement du Québec, parce qu'à mon avis notre gouvernement fédéral devrait être capable de s'occuper des problèmes régionaux, comme ceux de l'Ouest et des provinces Atlantique, tout en s'occupant des problèmes que représente le référendum au Québec. . .

Q.— Si le Québec se sépare, croyez-vous que cela puisse amener éventuellement le démembrement du Canada?

R.— Je trouve cette question particulièrement difficile, parce qu'il est tellement difficile pour moi d'imaginer que le Québec doive en fait se séparer du Canada. Je serais plutôt d'avis que cela ne se produira pas de cette façon. La déclaration faite il y a quelques semaines à Washington par le ministre des Affaires extérieures, M. Don Jamieson. . . selon laquelle l'Ouest du Canada serait entraîné dans l'orbite américaine, est erronée. Je crois que l'Ouest canadien est peut-être la région où on trouve les Canadiens les plus forts. . .

Q.— Votre gouvernement a annoncé qu'il tentera de prendre lui-même les mesures nécessaires pour ouvrir les marchés américains aux produits agricoles et pétrochimiques de la province. Le commerce international est une juridiction fédérale. Pouvez-vous justifier une telle décision?

R.— Oh, très certainement. Nous n'avons jamais exprimé l'opinion que nous pouvons conclure des relations commerciales. Ces relations doivent être établies par le gouvernement fédéral. Ce qui, de tout temps, a été le rôle des provinces, fut de stimuler la conscience à l'étranger de notre potentiel comme fournisseur, dans divers domaines de l'activité économique.

M. Bill Bennett

Q.— Selon vous, comment les élections québécoises du 15 novembre influenceront-elles le pays au cours des cinq prochaines années?

R.— Eh bien, je crois que les élections du Québec ont eu pour résultat de mettre davantage en évidence. . . certaines des plaintes et des préoccupations des divers gouvernements, dans diverses régions, au cours des dernières années. . . Beaucoup de gens croient que le Canada sera plus fort si nous effectuons certains changements fondamentaux dans le gouvernement et dans la capacité d'assurer les services.

Q.— Quelles sortes de changements fondamentaux?

R.— D'abord et avant tout, la Colombie-Britannique se déclare en faveur d'une plus grande souplesse. Un pays aussi vaste que le Canada, où la population est peu nombreuse, ne peut fonctionner selon un système fédéral rigide. Il y a des différences dans les régions. Il y a des caractéristiques physiques et économiques différentes, et en fait il y a aussi différences culturelles. . .

Je pense qu'il ne fait aucun doute que presque tout le monde, dans ce pays, est fier d'être Canadien, et entrevoit l'avenir de sa région, de même que son propre avenir, comme étant une partie de la confédération canadienne. Mais c'est quand il s'agit de définir comment fonctionnera cette confédération qu'on obtient une variété d'opinions, et c'est là que nous déclarons qu'il faut une plus grande souplesse, à cause de la composition même de ce pays.

Q.— Vous avez fait récemment

Nous croyons que les discussions que nous pouvons avoir avec le Nord-Ouest américain ou avec la Californie, sur les ouvertures commerciales, ne sont pas différentes de l'autopacte, qui impliquait la province d'Ontario; elles ne sont pas différentes des raisons qui poussent le premier ministre de la Saskatchewan à se rendre en Chine, ou le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse à aller au Royaume-Uni.

Q.— Vous avez insisté sur le fait que les politiques nationales d'énergie doivent être établies en coopération avec les gouvernements fédéral et provinciaux, et avec le secteur primaire. Cela signifie-t-il que l'Alberta se réserve le droit d'apposer son veto à toute décision fédérale sur l'énergie qui ne serait pas conforme aux désirs de l'Alberta?

R.— Dans toute l'histoire du Canada, on ne pourra jamais trouver une province qui ait contribué davantage à la confédération que ne l'a fait l'Alberta pendant les années soixante-dix, quand elle a consenti à l'augmentation progressive des prix du gaz. Bien sûr, nous tiendrons toujours compte de l'intérêt national, jusqu'à un certain point. Mais les ressources sont à nous, ici, et si on veut aller trop loin dans l'autre sens, nous devons prendre en mains nos propres intérêts.

Q.— L'unité nationale a-t-elle pris le pas sur l'inflation, en tant que problème? Que pensez-vous de la situation après une année et demie de blocage des prix?

R.— Il est certain qu'immédiatement après l'unité nationale vient la force et la vitalité économiques du pays. Le facteur clé, c'est l'inflation.

les manchettes avec une idée basée sur cinq régions canadiennes. Pouvez-vous expliquer cela?

R.— Eh bien, je n'ai pas vraiment recommandé cinq régions provinciales, ou cinq provinces. J'ai fait remarquer, cependant, qu'il existe cinq régions distinctes au Canada, et que nous devrions baser toute formule d'amendement à la constitution sur la représentation de ces régions. Cette division est utilisée par le gouvernement fédéral, depuis bien des années, pour recueillir des statistiques ou d'autres renseignements.

Quand nous élaborerons une formule d'amendement de la constitution, les régions du Canada devraient être en mesure d'influencer ou de rejeter les changements.

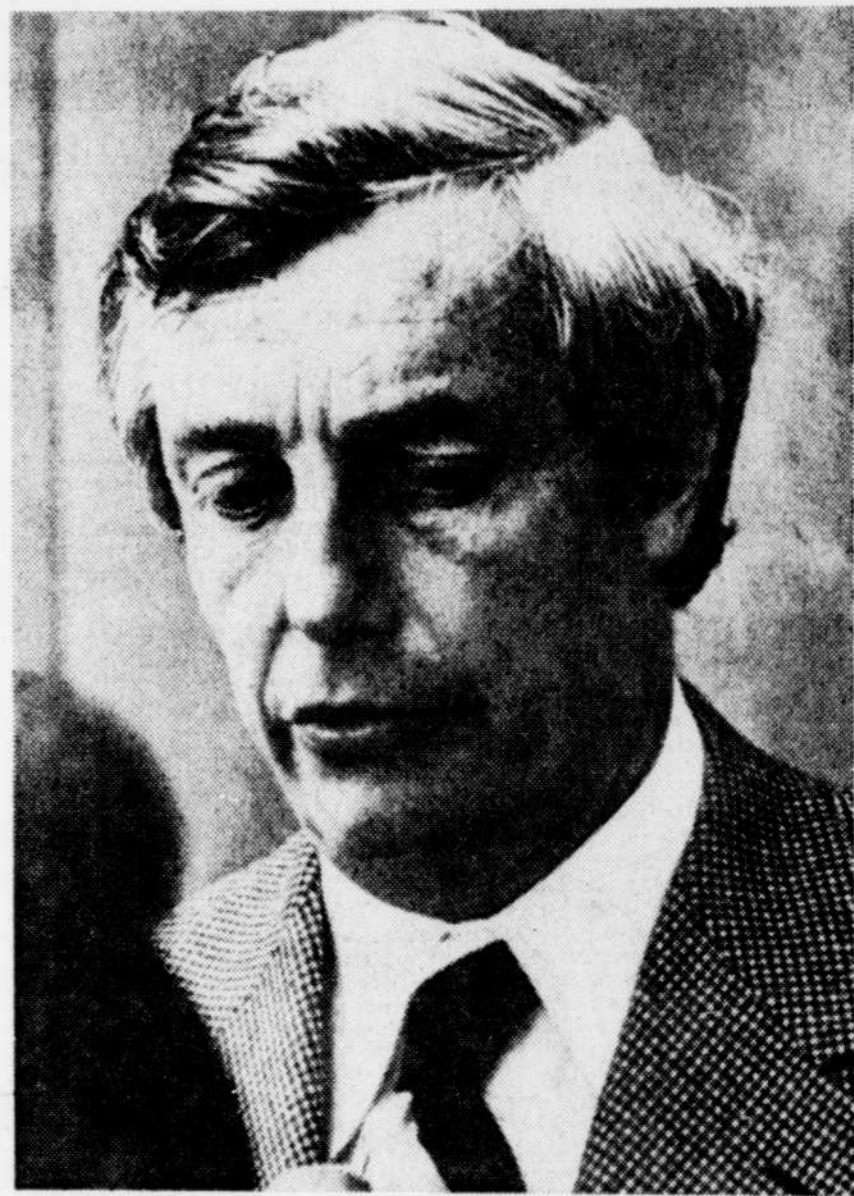
J'ai aussi déclaré, dans un contexte plus large, cependant, qu'étant donné notre faible densité de population, nous sommes probablement le pays le plus surgouverné au monde, et que nous devrions envisager la consolidation d'une partie de ce surgouvernement.

Non pas que cette consolidation signifierait une diminution de la bureaucratie dans le gouvernement fédéral. Cela signifierait la consolidation des gouvernements provinciaux à l'intérieur d'un gouvernement unique, ou peut-être une reprise des discussions anciennes sur l'union des Maritimes.

Rivalités

Ce n'est pas là une de nos principales propositions, et je ne veux aucunement la leur imposer, mais je crois que le sujet est encore à l'étude. . .

Actuellement au Canada le pu-



M. Peter Lougheed

blic obtient très peu pour les dollars qu'il verse en taxes au gouvernement en général. Il y a trop de concurrence entre les gouvernements, et pourtant nous représentons tous le même contribuable.

C'est pourquoi il nous faut redéfinir quel niveau de gouvernement est le mieux en mesure d'assurer les services, et devrait par conséquent obtenir le pouvoir de taxation pour assurer ces services, tout en assurant la continuité du système.

Q.— Donc, vous dites que les pouvoirs fédéraux devraient être réduits, et les pouvoirs régionaux augmentés?

R.— Là où ils peuvent le mieux assurer les services. Et non pas parce que nous voulons nous emparer du pouvoir pour l'amour du pouvoir. Il est temps de se rendre compte que beaucoup de problèmes ne peuvent être résolus sur une base nationale rigide. . .

Q.— Croyez-vous que le premier ministre Trudeau attache à la constitution moins d'importance qu'il ne le faisait avant les élections québécoises?

R.— Je n'ai pas l'autorité pour parler au nom du premier ministre sur ce que sont ses priorités. . . La constitution n'est pas ma principale priorité, bien qu'il ne fasse aucun doute que nous devons trouver des méthodes pour garantir une représentation plus équitable, en tenant compte de la croissance de la population, de l'économie, de la possibilité pour nos régions et nos provinces de contribuer économiquement et aussi des migrations de la population à l'intérieur du pays.

Notre province, parce qu'elle est celle qui croît le plus rapidement, est exceptionnellement sous-représentée dans plusieurs domaines de la politique nationale, comme au Sénat et à la Cour suprême.

Q.— Croyez-vous qu'en augmentant les pouvoirs des provinces, non seulement on renforcerait la position de la Colombie-Britannique mais on enlèverait aussi de la force à l'argument séparatiste au Québec?

R.— Le Canada, actuellement, doit faire face à des réalités économiques très dures. Nous devons faire face à l'inflation et au chômage. Nous devons faire face au fait que nous ne sommes pas aussi productifs que nous l'étions, et que les exigences excessives que nous avons imposées à notre économie. . . nous ont enlevé la possibilité de rivaliser sur les marchés mondiaux. Il y a aussi l'insuffisance de la croissance dans certains domaines. . .

A mon avis, tout le monde devrait pouvoir trouver les solutions à ces problèmes à l'intérieur du Canada. Je ne veux pas attaquer le Québec, mais ce n'est pas en se séparant qu'ils trouveront une réponse au problème. Et ceux qui disent qu'ils ne s'inquiètent pas de la séparation, et ne veulent pas entendre parler d'idées nouvelles qui pourraient menacer leur autorité sont également aveugles devant leurs responsabilités.

Je crois que les solutions peuvent être trouvées à l'intérieur du Canada, dans un Canada plus souple, plus sensible aux gens, à l'intérieur du système fédéral.

Q.— Quel est le plus grand problème au Canada?

R.— Le principal problème, c'est l'économie. Quand les gens sont en chômage et que le gouvernement manque d'argent pour assurer les services, on peut s'attendre à voir des groupes d'insatisfaits.

Il faut commencer par traiter le problème à ses racines, et beaucoup de problèmes qui semblent exister vont disparaître.



M. Bill Bennett



Le Soleil, Gilles Lafond

Quatre jeunes gens ont été blessés, dont deux grièvement, hier soir, quand l'automobile qu'ils occupaient a quitté la chaussée de la rue Bouvier, un chemin qui longe le boulevard de la Capitale. L'accident s'est produit à environ mille pieds à l'ouest du boulevard Pierre-Bertrand, dans le secteur de Neufchâtel.

Trois des cinq victimes de la route sont des enfants

par Roch DESGAGNE

Quatre des cinq personnes qui ont perdu la vie sur les routes de l'Est du Québec, en fin de semaine, étaient des piétons, dont trois jeunes enfants. Le chemin de la route Royale, à Sainte-Famille à l'île d'Orléans, a été le théâtre de deux tragédies, samedi à quelques heures d'intervalle, alors que deux piétons étaient tués par des véhicules.

M. Arthur Lachance, 48 ans, a été heurté par une automobile, vers 20h45 samedi soir, sur la route 368 de l'île d'Orléans, dans le village de Sainte-Famille. Quelques heures plus tôt, dans l'après-midi, un bambin de cinq ans, Eric Letourneau, avait été happé par un véhicule, en traversant la route Royale, à Sainte-Famille également.

Une adolescente de 15 ans, Micheline Labonté, du rang 5 à Val-Alain dans le comté de Lotbinière, a été heurtée par une automobile, samedi, en

début de soirée, non loin de sa demeure.

Un autre enfant, Serge Tessier, 8 ans, de Montréal, a perdu la vie, lorsqu'il fut heurté par une automobile, samedi soir vers 22h, en face du 1469 rue de l'Église à Val-Bélair. Le garçon était en visite chez des parents.

Une collision frontale survenue samedi après-midi sur la route 170 à Saint-Gédéon au Lac-Saint-Jean a fait une victime, M. René Provost, 47 ans, de Lac-Bouchette au Lac-Saint-Jean. Quatre personnes ont subi des blessures dans cet accident attribué à une perte de contrôle du conducteur d'un des deux véhicules.

Quatre blessés

Quatre personnes ont été blessées, dont deux assez gravement, dans un accident survenu vers 21h30 hier soir, sur la rue Bouvier longeant le boulevard de la Capitale, à environ mille pieds à l'ouest

du boulevard Pierre-Bertrand, dans le secteur de Neufchâtel.

Le véhicule occupé par quatre jeunes gens a quitté la route, à la suite d'une fausse manoeuvre ou d'une défectuosité quelconque, selon les premières constatations des constables Denis Gosselin et Allan McAlaney, de la sûreté municipale de Québec, qui ont été dépêchés sur les lieux.

Dans le comté de Lotbinière, la route a fait une victime hier soir, vers 23h45. A la suite d'un dérapage et d'un capotage hors de la voie publique à Issoudun, Daniel

Côté, 21 ans, de Saint-Flavien de Lotbinière, a perdu la vie.

Un homme de 27 ans, André Garneau, et une jeune fille de 16 ans, Carole French, tous deux domiciliés à Sainte-Catherine de Portneuf, ont été trouvés morts par asphyxie dans une voiture stationnée sur la rue Laurier, non loin de leurs demeures, tôt samedi matin.

Un automobiliste a heurté à mort un jeune cycliste qui circulait sur la route 20 à la hauteur de Lauzon, vendredi soir. Roger Isabel, 15 ans, du 724 rue Saint-Joseph, est décédé des suites de ses blessures quelques heures plus tard à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Trio accusé d'un vol à main armée

Trois personnes, un Mont-réalais, sa compagne et un complice qui viendrait de l'Ouest, ont été vite retracés par des détectives de la sûreté municipale de Sainte-Foy et des agents de la Sûreté du Québec, quelques heures après qu'ils eurent commis un hold-up de \$8,444 à la B. de M. des Galeries Duplessis, jeudi soir.

Et samedi matin, le trio se retrouvait devant le tribunal, pour répondre à trois chefs d'accusation. Le juge Roch Lefrançois de la cour des sessions de la paix a reporté à demain l'audition de leur enquête sur cautionnement, pour permettre l'étude de leurs dossiers, les prévenus représentés par Me P.-A. Rousseau ayant choisi un proces devant un juge et 12 jurés.

Yvan Deslauriers, de Sainte-Thérèse, comté de Terrebonne, Rosemary Ann Irvin, même adresse et Peter Poiras d'Alberta ou de la Colombie-Britannique, sont conjointement accusés d'avoir volé une somme de \$8,444 et une automobile appartenant à M. Benoit Yaccolini, de Sillery, jeudi soir dernier. Deslauriers et Poiras sont en outre inculpés d'avoir eu le visage recouvert d'une tuque pour perpétrer leur vol à la Banque de Montréal.

"It's a hold-up...Nobody moves...Open your cash", a dit l'un des bandits, en faisant irruption dans la succursale bancaire, jeudi soir. Les deux voleurs avaient des revolvers-jouets, qui ont été retrouvés par les détectives Burns et Gauvin de la police de Sainte-Foy. La femme attendait dans une auto.

L'un des suspects a été pris, peu de temps après le vol, dans les environs du centre commercial Duplessis, et les deux autres étaient rattrapés, quelques heures plus tard, dans la région de Saint-Jean-Port-Joli.

Un jour en taule

Paul, un jeune marin, s'en est tiré à bon compte, samedi matin, en cour: il a séjourné une heure en prison et a versé \$75 d'amende, pour avoir utilisé le permis de conduire de son frère, alors que le sien était suspendu.

Le juge Lefrançois a tenu compte du fait que Paul ne s'était pas présenté à la cour lors de sa première sommation, parce que le marin était en mer à bord du brise-glace d'Iberville.

ACHETONS PROPRIÉTÉS
DUCHESSNE & ASSOCIÉS
529-0951

CABARET LE BRUMO

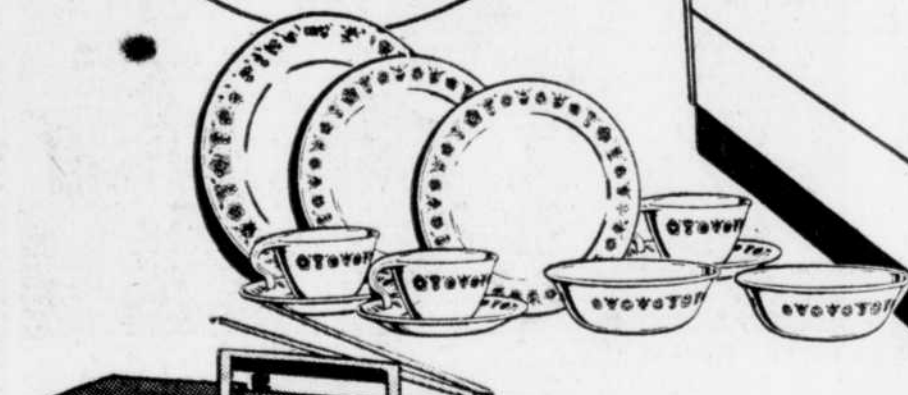
DU NOUVEAU à compter de 11h00 à 14h00

MENU du JOUR à partir de 1.99

servi par nos SERVEUSES TOPLESS et BOTTOMLESS

Les Saules
2976, boul. Hamel - 871-5786

Concours 'La maman chanceuse' à l'occasion de la Fête des Mères, dimanche 8 mai 1977



Enregistrez votre mère à notre concours.

Toutes vos factures datées du 25 avril au 7 mai '77 sont valables.

Inscrivez à l'endos de vos factures le nom de votre mère, son adresse et son numéro de téléphone et déposez-les dans les boîtes placées près de nos kiosques d'information, rez-de-chaussée à Centre-Ville et niveau 2 à Place Laurier.

De nombreux prix seront attribués

1er grand prix :

- LAVE-VAISSELLE KELVINATOR de \$500. et
- 1 service de vaisselle de 20 mcx CORELLE de Corning, val. 39.95 et
- 1 douzaine de ROSES

2e grand prix :

- TELECOULEUR SANYO avec écran de 16 pouces, modèle portatif avec circuits 100% transistorisés, val. 439.

et 73 autres prix de différentes valeurs offerts à l'occasion d'une réception, le mercredi 11 mai à notre restaurant 'Le trait d'union' de Place Laurier, niveau 2.

Les mamans choisies seront invitées par téléphone le 9 mai. Chacune recevra une rose et un cadeau. Un goûter sera servi.

CENTRE-VILLE **Paquet** PLACE LAURIER
PLUS PRÈS DE VOUS...

CENTRE-VILLE **Paquet** PLACE LAURIER
PLUS PRÈS DE VOUS...



Votre cadeau Fernand Aubry:

Avec l'achat de 9.50 et plus de produits Fernand Aubry, vous recevrez gratuitement ce sac tambourin pour votre usage personnel.

C'est le printemps... Fernand Aubry

- AUBRY BASE PLUS: base hydratante de maquillage pour un maquillage plus naturel. 4.23 onces. 8⁰⁰

- VISAGE DE REVE: lotion qui purifie le teint, une détente à l'épiderme et atténue les rougeurs. 4.23 onces. 5⁰⁰



- VERNIS A ONGLES: 'Les Tenaces' s'harmonisent avec les rouges à lèvres, 4 perlés, 10 plaqués, une base et un incolore. 4⁰⁰

R. 16, r-de-ch. Centre-Ville, tél.: 524-5121 et r. 816, Place Laurier 2e, tél.: 651-7070.

Démonstrations Aubry:

Nous vous invitons à rencontrer la représentante de la maison Fernand Aubry, les 27 et 28 avril à Centre-Ville et les 29 et 30 avril à Place Laurier.



monsieur québec

par yves bernier

Réunion importante pour le Carnaval

L'assemblée générale annuelle du Carnaval de Québec Inc. a lieu ce soir, au Holiday Inn, centre-ville, à 20h. Cette assemblée des actionnaires et administrateurs est très importante cette année pour deux raisons. Premièrement, il est certain que le trésorier du 23e Carnaval, M. Michel Côté, présentera un rapport financier qui montrera des "profits d'opération" pour l'année qui se termine. Deuxièmement, l'élection du nouvel exécutif pour le 24e Carnaval nous dévoilera le nom de celui qui présidera. En effet, nous savons déjà que M. Yvan Caron, vice-président du 23e Carnaval, sera élu président pour 1978, mais l'élection de son vice-président nous permet déjà de présumer qu'il deviendra, si la tradition se maintient, le président du 25e Carnaval. Généralement, le vice-président sortant est appelé à présider l'exécutif de l'année suivante. Selon nos sources, c'est un président de duché du 23e qui sera élu vice-président. Attendons à ce soir...



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

"En liquide", comme on dit

Ce genre de chose, on ne voit cela que dans les films, généralement. Mais vendredi midi, le Québec Hilton a remis au Carnaval de Québec, \$7,769 en argent. On voit ici, à gauche, M. André Tranchemontagne, président du 23e Carnaval, prendre possession de la mallette contenant les beaux billets neufs et qui lui a été remise par le directeur de l'hôtel, M. Paul Archambault. Ce montant est la somme des profits réalisés par l'hôtel sur les droits d'entrée de La Relâche, profits qu'il avait promis de remettre au Carnaval. Pour les trois autres événements commandités par le Hilton durant le 23e Carnaval, on n'a pas enregistré de profits sur les droits d'entrée.

Hum, c'est homards!

"Thermidor, à la Newburg, grillé", comme vous l'aimez. Le premier festival du homard de la saison 1977 est commencé. Chez Guido, rue Ste-Anne, et c'est rempli. Jusqu'au 1er mai, la maison vous offre un homard de la Nouvelle-Ecosse de 1 1/4 livre pour \$6.50. Commencez avec une entrée de bigornaux, et vous verrez, c'est un repas plantureux. Des cages, des filets décorent l'entrée du restaurant durant le festival, et vous verrez, même si les crustacés sont gros, ils sont quand même très tendres et bien apprêtés.

Le public collabore

M. Pierre Mathieu, président-directeur général de la Commission de transport de la CUQ, est très encouragé par les premiers résultats de la consultation entreprise par son organisme sur les déplacements des usagers. Après une semaine, près de 90% des foyers appelés participent adéquatement à l'enquête. Le sondage se poursuivra jusqu'au 17 mai auprès de 17,000 foyers de la région. Les résultats permettront à la CTCUQ d'aménager son réseau de transport de façon à répondre le mieux possible aux besoins réels de la population.

50% pour l'Age d'or

Désormais, les membres en règle

de l'Age d'or peuvent voyager sur le réseau intérieur de Québécois en bénéficiant d'une réduction de 50% avec privilège de réservation de sièges.

Remords de \$200

La chose est tellement peu commune que le gouvernement fédéral nous en a fait part. Dans une lettre affranchie le 4 avril dernier et expédiée par avion, un contribuable, pris de remords pour une somme d'impôt en restitution à laquelle il n'avait pas droit, a retourné deux billets de \$100 au ministère des Approvisionnements et Services. Le contribuable n'a pas signé son nom, ce qui empêchera le gouvernement de créditer la somme à son compte d'impôt. Si vous vous reconnaissez, faites-vous connaître auprès du chef de la comptabilité centrale, division du contrôleur. On ne sait jamais, le gouvernement pourrait vous retourner l'argent, pour récompenser votre honnêteté?

Centre d'action bénévole

Dans le cadre de la Semaine du bénévolat, on procédera au lancement officiel du Centre d'action bénévole, au Centre de réadaptation, 525, boul. Hamel, ce soir à 20h.



Le Soleil, Jean Vallières

Une parade payante

Ceux qui ont rencontré "la parade" sur la 1ère Avenue, hier après-midi, ont dû constater que les jeunes musiciens semblaient plus alerte, plus enthousiastes que d'habitude. Chacun d'eux était commandité pour chaque quart de mille parcouru, du zoo aux Galeries Charlesbourg, et l'argent servira à financer leurs activités. C'était les Aventuriers du grand Charlesbourg. "Le travail en musique", y'a rien de plus intéressant...

faits divers

La collision de trois voitures près de Joliette fait six morts et sept blessés

MONTREAL (d'après CP) — Six personnes ont perdu la vie et sept autres ont été blessées lors de la collision de trois voitures à la fin de la soirée de samedi, sur une route près de Joliette, à 25 milles au nord de Montréal.

Au nombre des victimes se trouvent trois frères, leur soeur et la fiancée de l'un d'eux, qui retournaient chez

eux après une soirée au cinéma, a rapporté un porte-parole de la police.

Les victimes sont Yvon Robichaud, 29 ans, ses frères Gilles, 26 ans et Pierre 27 ans et leur soeur Micheline, 23 ans.

Luce Forest, 23 ans, fiancée de Pierre Robichaud et Roland Petel, 37 ans qui voyageait dans une autre voiture ont également été tués.

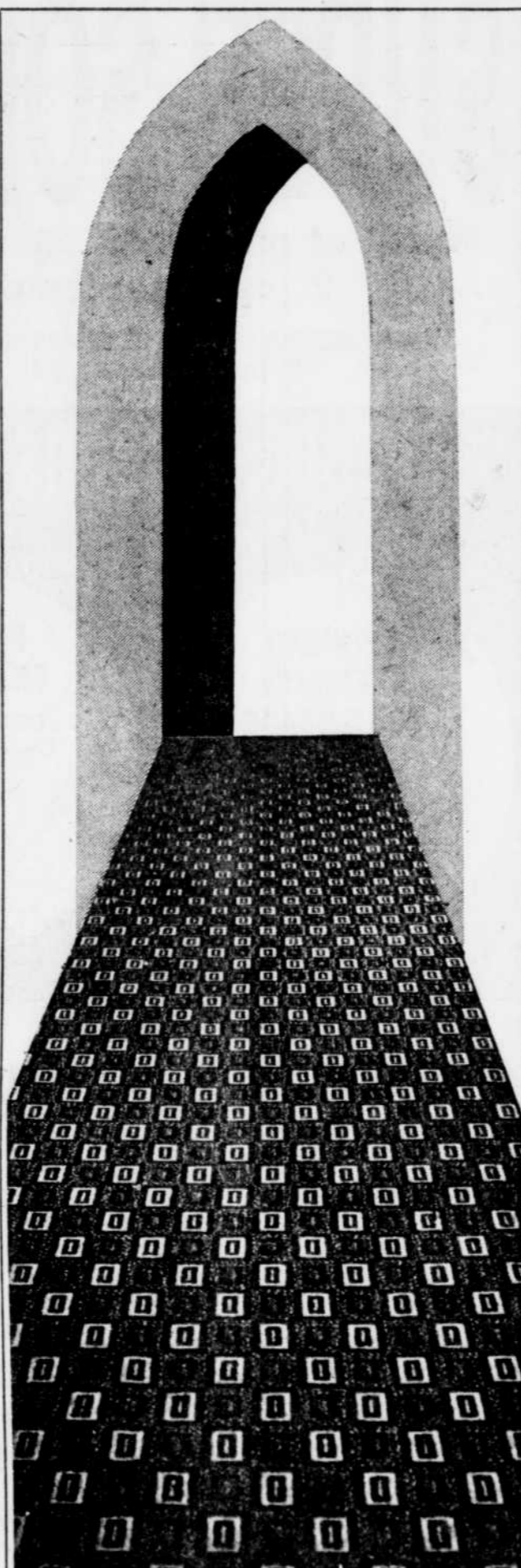
Notes confisquées à un journaliste canadien

PRAGUE (D'après AFP) — Un journaliste canadien, M. Peter Calamai, de l'agence de presse canadienne Southam News Service, s'est fait confisquer toutes ses notes, hier, à son départ, à l'aéroport de Prague.

M. Calamai, qui se rendait à Moscou après un reportage

d'une huitaine de jours en Tchécoslovaquie, n'a pu prendre son avion en raison de la durée de cette fouille. Il est parti sur un autre vol en fin d'après-midi.

Le journaliste a cependant quitté Prague sans les avoir récupérées, les notes ayant déjà été transmises au ministère de l'Intérieur.



Location de tapis de mariage

Si vous êtes de Québec ou de la banlieue, Paquet vous offre un service de location de tapis pour l'intérieur et l'extérieur de l'église pour le jour de votre mariage. Bien vouloir communiquer à l'avance afin d'éviter les imprévus et vous donner un bon service. Composez

524-5121 postes 244, 245, 351 à Centre-Ville et 651-7070 poste 582 à Place Laurier.

Tapis, r. 21, 4e, Centre-Ville et r. 821, Place Laurier 2e.

Paquet
PLUS PRÈS DE VOUS...

Festival du homard

Jusqu'au 1er mai (sauf les samedis)

\$6.50 Homard 1 1/4 lb

4 choix:

- Homard grillé
- Homard court-bouillon
- Homard Thermidor
- Homard Newburg

A partir de maintenant, nous sommes ouverts tous les dimanches.

RESTAURANT CHEZ GUIDO

73, rue Ste-Anne
Pour réservations: 692-3856
Stationnement face à l'hôtel de ville, en face du restaurant.

LA BOUTIQUE AUX AUBAINES

Pour les chalets et le grand ménage printanier!

préart

d'importation anglaise

la verge carrée **179** largeur 6 pieds

Juste à temps pour le grand ménage printanier et l'ouverture des chalets. Rénovés à bas prix les pièces de votre maison. Qualité Toyfelt dans les teintes suivantes: jaune or, caramel, brun, blanc, vert bleu, etc. Une excellente valeur à ce prix!

EN VENTE A LORETTEVILLE SEULEMENT

264, Racine - tél.: 842-1945

Trio accusé du meurtre de l'agent Robert Brabant

JOLIETTE (PC) — Le coroner Michel Desroches a trouvé Réginald Berger, Thomas Guay et Roger Duhamel criminellement responsables de la mort de l'agent Robert Brabant de la SQ.

Les trois hommes ont également été condamnés à 30 jours de prison pour avoir refusé de témoigner à l'enquête.

C'est en se basant sur une preuve circonstancielle que Me Desroches a pris sa décision avec l'approbation générale d'une centaine de personnes qui avaient envahi la grande salle du palais de justice de Joliette. Il a tenu compte de la présence des trois témoins importants à l'intérieur des barrages policiers dans un chalet qui ne leur appartenait pas, de la

blessure de l'un à un bras et de la présence de deux voitures leur appartenant dans le secteur concerné pour rendre son verdict.

"Ce n'est même pas une preuve de soupçon," a lancé Me Sidney Leithman, procureur de Roger Duhamel, qui fut appuyé par ses collègues Me Jean Bisson, procureur de Réginald Berger et Me

Serge Champagne, procureur de Thomas Guay.

"Qu'ils viennent donc nous dire ce qui s'est passé s'ils n'ont rien à cacher?" a répliqué Me Desroches, méritant l'ovation de la foule. Le coroner croyait en effet que les trois témoins auraient eu tout avantage à offrir une explication de leur présence dans le chalet où ils ont été trouvés plutôt que de refuser de témoigner.

Une pêche peu fructueuse

Me Michel Hétu, qui occupait pour le ministère public, ne désirait pas communiquer à la défense toute sa preuve par le truchement de cette enquête tandis que Me Leithman tentait de se servir des témoins pour en apprendre le plus possible.

C'est ainsi qu'on a assisté à de longues séries de ques-

tions qui ne donnaient que très peu de résultats pour la défense car les rapports d'expertises digitales n'étaient pas prêts, les agents avaient oublié leurs notes et ne voulaient pas induire le coroner en erreur et les autres témoins n'avaient pas réussi à identifier positivement les trois témoins.

Les procureurs des trois témoins principaux auraient bien aimé savoir également si leurs clients avaient fait des aveux quelconques lors de la période d'incarcération. C'est d'ailleurs ce qui a provoqué une situation difficile pour l'agent Pierre Trotter qui refusait de donner le sens des conversations qu'il avait pu avoir avec Roger Duhamel sous prétexte qu'il n'avait pas ses notes avec lui. Ce n'est que lorsque le coroner est intervenu qu'il a fini par répondre qu'il n'avait

jamais été question du meurtre de Brabant avec Duhamel en sa présence.

De nouveaux éléments

Les témoignages ont quand même permis d'ajouter quelques éléments au scénario qui a été publié à l'occasion même des événements. On a appris par exemple que Roger Duhamel et Thomas Guay ont pris un repas ensemble en compagnie de Gisèle Nadon Allard au début de la soirée qui a précédé le vol chez M. Pacifique Fréchette de Saint-Félix de Valois. En plus de la voiture de Réginald "Roméo" Berger retrouvée dans le fossé à l'intersection des rangs Ste-Cécile et Saint-Gabriel on a aussi retracé la voiture de Guy Duhamel, frère de Roger, garée près de l'hôtel Trudel à Saint-Félix de Valois, soit à environ deux milles du lieu

de la tentative de vol. Une reconstitution des conversations entre l'agent Brabant et le poste de Joliette avant qu'il ne soit abattu a également été faite.

A peine cinq minutes après la fin de l'enquête du coroner, soit aux environs de sept heures quinze, le trio Duhamel, Guay, Berger comparaisait devant le juge Georges Sylvestre pour y être accusé

du meurtre au premier degré de l'agent Robert Brabant.

Une fois leur plaidoyer de non-culpabilité enregistré on a fixé au vendredi 13 mai la date de leur enquête préliminaire. En dépit de la faiblesse de la preuve à l'enquête du coroner dont les procureurs de la défense se sont plaints, il n'y a eu aucune demande de remise en liberté sur cautionnement.

Noyade d'un militaire québécois à Chypre

OTTAWA (PC) — Le sergent A.-J.-R. Dupont, de la Huitième Compagnie médicale, qui a sa base à Sherbrooke, s'est noyé hier en faisant de la plongée sous-marine au large de la base militaire de De-

khelia, sur la côte sud de Chypre.

Dupont était célibataire. Les Forces armées n'ont pas donné son âge. Il était membre de la Force des Nations unies pour le maintien de la paix à Chypre.

Trois morts dans un écrasement d'avion

MONTREAL (PC) — Trois hommes ont perdu la vie et un quatrième a été gravement blessé quand l'avion qu'ils occupaient s'est écrasé, hier, près de Val-d'Or, à

environ 250 milles au nord de la métropole.

Les corps ont été découverts au cours de recherches entreprises peu après que l'appareil eut quitté l'aéroport de Val-d'Or, en après-midi, hier.

Assemblée d'information

Une autre assemblée d'information et de consultation sur le projet de location d'heures de glace aura lieu ce soir à l'hôtel de ville de Sainte-Foy.

Les victimes, dont l'identité n'a pas encore été divulguée, étaient toutes de Senneker.

Incendie

Sept personnes sont sans foyer à la suite d'un incendie qui a détruit hier un club de nuit et a endommagé une maison de rapport avoisinante.

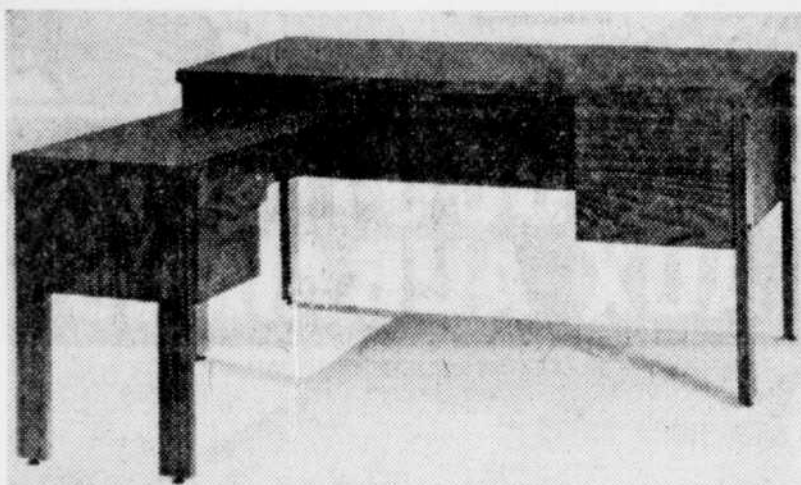
Le feu a éclaté tôt hier matin, longtemps après que les derniers clients du club eurent quitté l'endroit et on n'a rapporté aucun blessé.

La réunion se tiendra dans la salle du conseil à 20 heures.

SPECIALS de la semaine

Jusqu'à 50% d'escompte

Livraison immédiate



BUREAUX: B.C.B.

5- Bureaux secrétaire noyer, série: 66-S-3060F, avec retour, série: 66-P1836.

REG. \$333 SPECIAL \$169⁰⁰

1- Bureau secrétaire blanc et brun, série: 22-S3060U, avec retour, série: 22-P1836.

\$475 \$269⁰⁰

1- Bureau d'exécutif 30 x 60, blanc et brun, série: 22.

\$356 \$199⁰⁰

STANDARD DESK:

1- Bureau d'exécutif 36 x 72, noyer, série: 5D72.

\$459 \$229⁰⁰

2- Bibliothèques, noyer, portes coulissantes, série: 5BC42.

\$230 \$119⁰⁰

ROY & BRETON:

1- Bibliothèque, 72 x 36 noyer, série: 50WF, 5 tablettes ajustables.

\$154 \$99⁰⁰

BILTRITE:

1- Bureau d'exécutif 36 x 72, noyer et similicuir, série: CA-3672-DP.

\$378 \$249⁰⁰

1- Crédence 20 x 66, noyer et similicuir, série: CA-2066-CR.

\$340 \$229⁰⁰

CHAISES: NIGHTINGALE:

12- Fauteuils d'exécutif noirs, série 9500.

\$214 \$149⁰⁰

12- Fauteuils d'exécutif noirs, série 8100DS.

\$224 \$169⁰⁰

10- Chaises sténo, couleurs variées, série: 6905.

\$75 \$49⁰⁰

5- Fauteuils d'exécutif noirs, dossier médium, série 4100S.

\$143 \$99⁰⁰

FILIERES: SUNAR:

3- Filières latérales, 4 tiroirs, avec serrure, couleur beige.

\$367 \$259⁰⁰

STORWALL:

3- Filières latérales, 4 tiroirs, avec serrure, couleur beige. #364L.

\$437 \$289⁰⁰

2- Filières, 3 tiroirs, légales avec serrure, couleur Minton Blue. # 3283L.

\$232 \$129⁰⁰

CALCULATEURS

CANON: MODEL P1010, calculatrice imprimante 4 opérations et pourcentage.

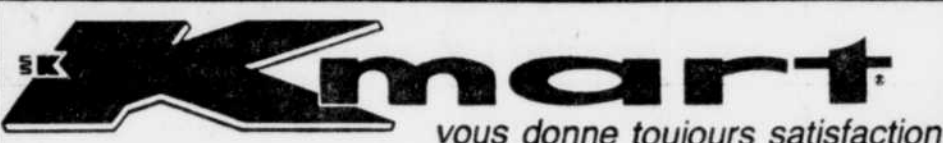
\$139⁰⁰

OLYMPIA: Model CP141, calculatrice électronique imprimante, avec mémoire, capacité: 12 chiffres.

\$349 \$239⁰⁰

OLYMPIA: Model CP162, calculatrice électronique imprimante, avec 2 mémoires, capacité: 14 chiffres.

\$444 \$299⁰⁰



VOICI LA PREUVE QU'ON DEFIE L'INFLATION

SUPER-SOLDES

Mardi et mercredi, 26 et 27 avril 2 jours seulement!

ON SE RESERVE LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES TANT QU'IL Y EN AURA!

SPECIAL 2 JOURS SEUL.

VOYEZ L'AUBAINE

TERREAU STERILISE TOUT-USAGE

25 LB

SPECIAL

1⁴⁹

Limite 3 par client

PYJAMAS EXTENSIBLE

COTON, NYLON

Choix de 4 couleurs

0-30 lb

SPECIAL

2⁴⁹

Limite 3 par client

DEBARBOUILLETTE 100% COTON

Paquet de 12

SPECIAL

1⁶⁹

Limite 3 par client

GARDE-ROBE PLASTIQUE

Pour 16 complets

vinyle durable motifs fleuris

SPECIAL

2⁸⁹

Limite 2 par client

VOYEZ L'AUBAINE

CHANDAILS HOMME

Mélange polyester et coton manches courtes S. M. L. XL.

SPECIAL

5⁴⁹

Limite 2 par client

LINGE DE TABLE

100% COTON

Paquet de 5

SPECIAL

1⁶⁹

Limite 3 par client

VOYEZ L'AUBAINE

GE LA CIE CANADIENNE D'EQUIPEMENT DE BUREAU

770, Côte d'Abraham - Tél.: 522-6876

PLACE FLEUR DE LYS 560, boul. Hamel, Qué. PLACE QUATRE-BOURGEOIS 999, rue de Bourgogne, Ste-Foy

HEURES D'AFFAIRES (Place Fleur de Lys) Du lundi au mercredi: 9h. à 5h.30. Jeudi et vendredi: 9h. à 9h. Samedi: 8h.30 à 5h. (Place Quatre-Bourgeois) Du lundi au mercredi: 9h. à 5h. Jeudi et vendredi: 9h. à 9h. Samedi: 9h. à 5h.

16, de la Fabrique 692-3822 Place Québec 529-0231 Place Ste-Foy 653-4035

BIRKS JOAILLIERS

La beauté d'un diamant à son COU...

... et la grâce posée sur ses oreilles.

Deux étincelantes idées de cadeaux pour celui qui veut réjouir le coeur de sa belle.

La sublime beauté des éclats de diamants se marie à la perfection à la pureté de l'or jaune 14kt., qui confère à ces bijoux une classe sans pareille.

Nos studios de joaillerie Birks ont créé ce design nouveau et discrètement moderne. Illustré ici un peu plus gros que la grosseur réelle.

Le pendentif, \$425
Les boucles d'oreilles, \$675

Environnement: seul le peuple fera bouger l'Etat (Léger)

LONGUEUIL (PC) — Pour le ministre québécois de l'Environnement, M. Marcel Léger, l'environnement ne sera vraiment protégé que lorsque les pressions et les préoccupations populaires auront atteint le degré d'intensité requis pour forcer le gouvernement à bouger.

Le ministre péquiste a fait en fin de semaine cet aveu devant les membres de la Fédération des associations pour la protection des lacs, réunis en congrès à Longueuil, en banlieue sud de la métropole.

"Ni mes fonctionnaires ni moi ne pourrions jamais avancer seuls, a-t-il affirmé. Il faut qu'il y ait une véritable volonté commune. Il faut que le Conseil des ministres ait la conviction que mes initiatives et mes demandes de budget sont appuyées par 6 millions de Québécois."

M. Léger a évidemment profité de l'occasion pour louer hautement le programme des lacs mis sur pied par Tony LeSauter, soulignant que c'est la seule activité des Services de protection de l'Environnement

(SPE) qui soit en contact direct avec le simple citoyen. C'est aussi la seule qui ait misé sur l'animation et le bénévolat en mettant ses ressources au service des groupes de propriétaires riverains désireux de prendre leur problème en main.

Tout en avouant que le fonctionnement peu orthodoxe de ce service sans hiérarchie précise et sans paperasse suscite encore de vives frictions, des inquiétudes et des résistances parmi les fonctionnaires, M. Léger a loué l'efficacité peu ordinaire de cette équipe.

Bien plus, il a affirmé son intention de remodeler les priorités et les activités des SPE sur la base du travail accompli au sein du programme des lacs même si les autres secteurs de la lutte à la pollution sont souvent plus "délicats" puisqu'ils mettent en conflit des pollués et des pollueurs. Sur le bord des lacs, au contraire, le pollué est généralement aussi le

pollueur, ce qui réduit les possibilités de conflit.

"Il va falloir que les fonctionnaires s'ajustent aux Québécois", a-t-il lancé et, pour bien marquer le sérieux de politique, il a annoncé que le concepteur du programme des lacs, M. Tony LeSauter, sera bientôt nommé directeur de la nouvelle "direction générale de la protection de la nature" qui doit être mise sur pied à l'intérieur des SPE. Il y a présentement trois directions générales qui se préoccupent respectivement d'environnement urbain, d'environnement industriel et de recherche et planification.

La nouvelle direction générale se préoccuperait moins de la pollution mais plutôt de l'équilibre écologique en général et de la riche diversité de l'environnement dont l'homme n'est qu'un élément.

Si cette nomination a été accueillie avec enthousiasme

par les représentants des centaines d'associations vouées à la protection des lacs du Québec, les autres annonces du ministre de l'Environnement ont reçu un accueil beaucoup plus froid.

Par exemple, M. Léger a affirmé que les SPE offriraient à tous les groupes de citoyens intéressés à une action positive pour l'environnement une aide technique encore supérieure à celle qu'apporte le programme des lacs.

Ces groupes qui attendent souvent depuis quatre ou cinq ans que le personnel extrêmement limité du programme des lacs puisse enfin entamer le travail sur "leur lac" ont manifestement pris avec un "grain de sel" ce "rêve en couleur" de M. Léger.

Le ministre de l'Environnement a bien souligné qu'il avait porté cette année de \$750,000 à \$1 million le budget du programme des lacs,

mais l'auditoire sait très bien que ce n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan puisque les études préliminaires pour l'épuration de chaque lac coûtent au-delà de \$100,000.

Même l'annonce d'une subvention de \$10,000 à la FAPEL pour l'année en cours n'a guère réussi à satisfaire l'auditoire et les dirigeants de la Fédération soulignent peu après que le gouvernement donne de deux à trois fois plus pour l'organisation de la semaine annuelle de l'environnement qui n'a aucun effet concret.

Le président de la FAPEL, M. Guy Lalonde, soulignait que ce n'est pas une mince tâche de regrouper des centaines d'associations bénévoles à la grandeur du territoire du Québec. Or, la subvention annoncée ne permettra même pas à sa fédération de se payer une secrétaire à plein temps.

Si c'est comme cela qu'il

compte mobiliser six millions de Québécois, M. Léger est mieux de ne pas être trop pressé", a-t-il lancé.

Payette ne fait pas de promesses

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, Mme Lise Payette, refuse de promettre une réduction des primes d'assurances-automobiles, parce qu'elle craint une déception identique à celle qui a suivi la nationalisation de l'électricité. La population, a-t-elle expliqué, s'attendait à une réduction massive et permanente des taux. Ce qui ne fut pas le cas.

Mme Payette était interviewée hier dans le cadre de l'émission Téléspectre, diffusée par la chaîne française de Radio-Canada.

Si, collectivement, a-t-elle

affirme, nous améliorons notre "dossier de conducteur", qui est "très mauvais", il sera possible d'envisager une réduction progressive des primes, d'ici trois ou quatre ans.

La baisse de huit pour cent dont les médias ont fait récemment écho, a-t-elle expliqué, s'applique uniquement pour cette année, dans l'hypothèse où son plan entrerait immédiatement en vigueur, et non l'année prochaine.

Il est inopportun de l'espérer pour l'année prochaine, ne serait-ce que parce qu'il faut s'attendre à un certain taux d'inflation.

Biron explique son revirement

C'est parce qu'il est devenu possible de devenir bilingue, dans les écoles françaises, que le libre choix de la langue d'enseignement perd sa raison d'être au Québec.

l'existence d'un réseau d'écoles séparées pour les anglophones.

Le chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, a ainsi commenté hier soir, dans une interview télévisée, ce qu'il appelle l'"ajustement" de son parti sur la question linguistique, et son appui à la Charte du français du ministre d'Etat à la Culture, M. Camille Laurin.

Cet "ajustement" était en cours dès l'automne dernier, mais les élections du 15 novembre ont bouleversé ce processus.

M. Biron parlait dans le cadre de l'émission Les Gens qui font l'événement, diffusée par TVA.

Des spécialistes en matière d'enseignement des langues, l'ont convaincu que si l'anglais était suffisamment bien enseigné dans les écoles françaises, on peut devenir bilingue dès la fin du cycle secondaire.

Jusqu'à maintenant, a-t-il expliqué, le seul moyen pour un francophone de devenir bilingue, est ou était de fréquenter l'école anglaise.

Il a rappelé que son parti continuait de promouvoir l'e-

La cigarette douce



Craven "A", la marque de cigarettes douces qui inspire le plus de confiance au Canada, présente la Craven "A" Special Mild... une cigarette très douce qui offre le bon goût et la qualité exceptionnelle du produit original.



C'est encore le produit original qui est le meilleur.

CRAVEN "A" Special Mild

La cigarette la plus douce que nous ayons jamais faite.

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage—éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette—filtre ordinaire: goudron 8 mg, nic. 0.5 mg. Filtre King Size: goudron 15 mg, nic. 1.0 mg. Filtre Special Mild: goudron 5 mg, nic. 0.4 mg.

**NOCES, BANQUETS
RECEPTIONS**
de tous genres
Location de salles
Hôtel Paul Baillargeon
638 Ouest, St-Vallier
529-3787

**Restaurant
la FineGueule**
INC.
Une découverte
que vous
devriez de
faire
RES.: 824-4206

MICHEL BOUTIN
A titre de conseiller en confection masculine, M. Boutin se fera un plaisir de vous présenter les plus beaux vêtements de sa nouvelle collection printemps/été. Styles à la dernière mode, choix et qualité, marques réputées, voilà les grandes lignes de cette collection qui vous étonnera!
MICHEL BOUTIN
PLACE BOURG-ROYAL
CHARLESBOURG
623-4255

Avant d'acheter, constatez les AVANTAGES COLT

Comparez le nouveau modèle coupé Colt à n'importe quelle autre voiture importée de prix semblable; vous découvrirez que la Colt est très avantageuse. Il se peut même que vos vœux sur les petites voitures économiques soient changés du tout au tout. Jetez un coup d'oeil sur les chiffres ci-dessous; vous serez impressionné.

Milles/gallon.

Selon les chiffres établis par Transport Canada, le millage au gallon obtenu avec un coupé Colt équipé du moteur standard de 1600 cm³ est excellent. Voyez plutôt:

Chiffres établis par Transport Canada	Coupé Colt
Ville	39
Grand-route	58
Ville/grand-route combinées	45

Dimensions.

Colt est une petite voiture qui en offre beaucoup. Vous serez agréablement surpris par ses dimensions.

Dimensions	Coupé Colt
Empattement	92.1"
Longueur hors-tout	162.6"
Largeur hors-tout	60.4"
Hauteur hors-tout	53.5"
Voie avant	50.6"
Voie arrière	49.4"
Diamètre de volte	32.8"
Capacité du réservoir	10.9 gal. imp.

Moteur.

Le coupé Colt offre, en équipement standard, un moteur de 1600 cm³. Vous apprécierez la puissance et l'économie de la Colt, spécialement lorsque vous partirez en camping avec tout l'équipement ou que viendra le moment de doubler sur la grand-route.

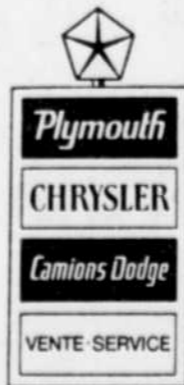
Colt - Un achat avantageux!

En plus de toutes ces caractéristiques - et de nombreuses autres - Colt vous offre un grand choix de modèles tels que la vive petite familiale, le coupé spécial Rouge et Blanc, le spacieux sedan 4 portes, la Colt Carousel hardtop et l'Arrow Hatchback. Ces petites voitures sont si bien équipées que les seules options que vous pourriez y ajouter sont la radio et la transmission automatique. Passez donc chez l'un des 650 concessionnaires Dodge ou Plymouth au Canada et renseignez-vous au sujet de l'achat ou de la location d'une petite voiture vraiment avantageuse et économique.



Certaines pièces d'équipement illustrées ou mentionnées sont offertes en option moyennant des frais supplémentaires.

Voyez les superbes **COLT et ARROW** chez les concessionnaires Dodge et Plymouth



Femmes journalistes: la discrimination est subtile

MONTREAL (D'après PC) — Les femmes journalistes sont les moins désavantagées de toutes les femmes qui travaillent, mais la discrimination dont elles sont l'objet dans le milieu de l'information est généralement beaucoup plus subtile qu'ailleurs.

Dans un dossier préliminaire déposé au neuvième congrès de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec qui a eu lieu en fin de semaine, Lysiane Gagnon, journaliste à La Presse, et Armande Saint-Jean, animatrice à Radio-Canada, ont souligné que les femmes, dans l'information, sont minoritaires, concentrées dans les secteurs dits "humains" (santé, affaires sociales, consommation, arts et spectacles, rubrique féminine) et sont à peu près absentes des postes de direction.

Exception faite du Jour, il n'y a, actuellement, dans l'ensemble de la presse dite nationale aucune femme photographe, aucune femme graphiste et aucune femme éditorialiste. Dans l'ensemble toujours, le seul secteur où les femmes ont pu occuper des postes de cadre intermédiaire est celui, aujourd'hui pratiquement disparu dans la plupart des journaux, de directrice des pages dites féminines.

On constate d'autre part, et cela est très significatif — que dans leur ensemble, les femmes journalistes sont très

peu mobiles à l'intérieur du milieu de l'information. Ce phénomène, estiment les auteurs du rapport, peut tenir au fait que les femmes sont moins souvent que les hommes sollicitées par d'autres entreprises de presse. Il leur a parfois été si difficile de se faire une place dans leur salle de rédaction qu'elles s'attachent davantage à leur emploi que leurs confrères masculins.

Un autre phénomène, plus grave celui-là, tient aux politiques d'ensemble: d'une manière générale, dans les médias d'information, le processus d'embauche est plus exigeant pour les femmes. Alors que les départements d'information des universités (Laval et UQUAM) produisent davantage de diplômées féminines et que, selon les professeurs, les meilleurs finissants sont souvent des femmes, les dirigeants des salles de rédaction affirment volontiers qu'ils n'ont pas de candidates valables.

"Nous le savons pertinemment, précise Lysiane Gagnon et Armande Saint-Jean, l'embauche d'une femme est toujours problématique. On se demande si "elle" ne risque pas de se marier, si "elle" ne risque pas de tomber enceinte" (pour en être bien sûr, on prolongera — dans un cas au moins — la période de probation). En général, on soumet la stagiaire féminine à un examen particulièrement critique."

On constate partout que les femmes n'ont guère tendance à postuler des fonctions de cadre. La chose s'explique assez facilement: manque de confiance en soi, peur d'avoir à diriger du personnel masculin, sentiment que la direction ne tient pas outre mesure à recevoir une candidature féminine, manque de disponibilité des femmes mariées et à plus forte raison de celles qui ont des enfants pour faire ce qu'il faut faire lorsqu'on veut gravir les échelons dans une salle de rédaction: aller prendre un verre "avec les gars", discuter longuement en dehors des heures de travail de l'orientation du journal, etc. Il faut ajouter à cela que les femmes journalistes sont souvent moins portées à entrer dans le feu de la compétition ou encore moins à sacrifier l'essence même du métier à des fonctions de coordination qui ont un caractère plus bureaucratique.

Loi sur la concentration de la presse

Dans son rapport moral déposé au cours du congrès, la présidente de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, Mme Pauline Beaugrand-Champagne, a exigé du gouvernement du Parti québécois qu'il dépose dès cette année un projet de loi "clair", précis et avec des dents" visant à mettre fin à la situation du monopole ou quasi monopole de presse.

Mme Beaugrand-Champagne a qualifié de manœuvre visant à retarder les choses la nomination après 10 ans d'étude d'un comité chargé d'étudier encore une fois la question de la concentration de la presse, et elle a affirmé que la FPJQ est en mesure de fournir au ministre Louis O'Neill "les spécialistes capable de rédiger un tel projet de loi en quelques semaines seulement".

Un nouveau député peut être frustré de ne pas se trouver dans le journal

TORONTO (D'après PC) — L'ex-premier ministre, John Diefenbaker a suggéré aux journalistes, samedi, de rapporter au moins une ligne d'un discours sans importance prononcé aux Communes, au lieu de l'ignorer totalement.

Cette façon d'agir, a expliqué le député progressiste-conservateur de Prince-Albert, pourra provoquer les débats et faire à nouveau du Parlement l'endroit "où vibrent le coeur et l'esprit de la nation".

Conférencier au dîner de la remise des trophées journalistiques, M. Diefenbaker a soutenu qu'un nouveau député, ne trouvant rien dans les journaux des premiers discours qu'il a prononcés, pouvait se sentir frustré et ne plus participer aux travaux parlementaires.

Selon le député de 81 ans, les journalistes ne couvrent pas les débats suffisamment, de sorte que le public ne sait plus ce qui s'y passe et que le Parlement n'est plus le gardien de la liberté de tous les Canadiens.

PLUSIEURS MONTRES "EN MONTRE" POUR QUE VOUS PRENIEZ LE TEMPS DE CHOISIR...

Les marques les plus réputées:

Omega - Tissot - Seiko - Bulova
Caravelle - Cardinal

Choix de bijoux en or et diamants.

HORLOGER-BIJOUTIER
SG SERGE GAGNON M.H.B.
VENTE ET SERVICE DE RÉPARATIONS
254 OUEST, ST-VALIER, QUÉBEC 523-9637
Stationnement près du magasin.

UN AIR DE JEUNESSE, DE SANTE EN PEU DE TEMPS

LE SKIN CLINIC DuBARRY

Peau normale - Peau sèche - Peau grasse

ÉTAPE 1

La première étape consiste à employer le produit nettoyant pour la nuit.

ÉTAPE 2

Employer ensuite le produit tonifiant pour activer la circulation en surface.

CADEAU

Vous recevrez une crème protectrice pour le corps, avec nos compléments pour tout achat de \$5.00 ou plus de produits Gemey DuBarry.

ÉTAPE 3

Un produit hydratant pour le jour qui protège votre peau contre les effets de la température et du milieu ambiant.

INVITATION

Venez rencontrer les représentantes de la maison Gemey DuBarry à nos comptoirs de cosmétiques du 28 au 30 avril 1977.
Mme Lorraine Cyr au mail St-Roch.
Mme Claudette Boisvert au Carrefour Charlesbourg.

ÉTAPE 4

Enfin, un produit hydratant pour la nuit qui enrichit votre peau durant le sommeil.

brunet

MAIL ST-ROCH, Québec 529-5741
CARREFOUR Charlesbourg 623-1504

LA PHARMACIE

brunet ENR.



ADDITIONNEZ COMPAREZ

			<p>ANTOINE bain de soleil, blanc ou foncé 89 gm. SUGG. 2.50 PRIX brunet 1.99</p>		<p>ANUSOL supp. contre hémorroïdes en 12's SUGG. 2.20 PRIX brunet 1.79</p>	
<p>CONTAC-C Caps décongestionnantes, casse-grippe 10's - SUGG. 1.95 PRIX brunet 1.39 20's - SUGG. 3.20 PRIX brunet 2.29 40's - SUGG. 6.20 PRIX brunet 3.49 1 semaine seulement</p>	<p>CREST dentifrice 150ml régulier ou menthe SUGG. 2.08 PRIX brunet 1.39 (1 SEMAINE SEULEMENT)</p>		<p>AURALGAN 1/2 once, contre maux d'oreilles SUGG. 1.98 PRIX brunet 1.29</p>		<p>NOXZEMA déodorisant aérosol 283 gm. SUGG. 2.19 PRIX brunet 1.29</p>	<p>OCEAN 25 bains-mousses aux algues 280 cc. SUGG. 4.50 PRIX brunet 2.79 SUR PLACE 2.49 (1 SEMAINE SEULEMENT)</p>
			<p>BLUEBELLES gants très résistants SUGG. 3.98 PRIX brunet 2.99</p>			
<p>DIOVOL 12 onces + 47% de plus ou 50 comprimés SUGG. 3.09 PRIX brunet 2.19 SUR PLACE 1.99</p>	<p>ELANCYL crème de massage à l'extrait de lierre 95 gm. SUGG. 6.00 PRIX brunet 4.79 (1 SEMAINE SEULEMENT)</p>		<p>CLAIROL shampoo formula SUGG. 3.42 PRIX brunet 1.99</p>		<p>OLD SPICE lotion après la barbe 4 1/2 oz SUGG. 2.95 PRIX brunet 1.99</p>	<p>PAMPERS nouveau-nés en 30's SUGG. 2.27 PRIX brunet 1.99 (1 SEMAINE SEULEMENT)</p>
			<p>CONDOMS ramées, nu-form, ezita, fiesta, boîte de 12's SPECIAL 2.99</p>			
<p>FACELLE "ESSUIE-TOUIT" pqt de 2 rouleaux SUGG. 1.32 PRIX brunet 1.23 SUR PLACE .99 (1 SEMAINE SEULEMENT)</p>	<p>FERMENTOL 500 ml. liquide pour digestion SUGG. 3.95 PRIX brunet 2.89 SUR PLACE 2.69</p>		<p>ENTROPHEN 10 grains comprimés en 100's maux de tête SUGG. 4.75 PRIX brunet 2.89 SUR PLACE 2.59</p>		<p>PARAMETTES 20 oz, JR 100's ou bonbons 100's multi-vitamines SUGG. 4.95 PRIX brunet 2.97 SUR PLACE 2.59</p>	<p>ROBITUSSIN sirop 8 onces, toux, rhume, bronchite SUGG. 2.95 PRIX brunet 1.69 SUR PLACE 1.49</p>
			<p>MUCINUM 30 comprimés laxatifs SUGG. 2.30 PRIX brunet 1.69 SUR PLACE 1.49</p>			
<p>FLORIENT déodorant pour la maison, le bureau, fragrances assorties, 6 onces SUGG. .85 PRIX brunet .49 SUR PLACE 2/ .89</p>	<p>LISTERINE 300 ml. dentifrice 4 tubes de 75 ml. SUGG. 2.80 PRIX brunet 1.69 SUR PLACE 1.59</p>		<p>NEUTROGENA savons réguliers ou pour bébé SUGG. 1.40 PRIX brunet 1.09</p>		<p>ROGIER shampoo 400 ml citron, henné, goudron, herbai, camomille SUGG. 2.80 PRIX brunet 1.99 SUR PLACE 1.69</p>	<p>SOFTIQUE sel à bain 454 gm. SUGG. 2.25 PRIX brunet 1.49</p>

CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'AU 30 AVRIL '77

W. Brunet, M.D. Prop.

Henri Brunet, L.Ph. Prop.

**CARREFOUR
CHARLESBOURG**
623-1504

**PLACE MONT-MARIE
LEVIS-LAUZON**
837-9363

**PLACE LAURIER
Ste-FOY**
656-1712

**MAIL St-ROCH
QUEBEC**
529-5741

**PLACE L'ORMIERE
NEUFCHATEL**
842-9221

POLIDENT
48 tablettes
pour nettoyer
les dents
SUGG. 1.67
PRIX brunet
1.39

SECHOIR
JEROME ALEXANDER
approuvé par le CSA
1200 watts
SUGG. 35.95
PRIX brunet
22.95

SECRET
déodorant
à bille 71 ml.
SUGG. 2.25
PRIX brunet
1.33
(1 SEMAINE SEULEMENT)

2ND DEBUT
avec CEF 1200
lotion pour le visage 120 ml.
SUGG. 7.00
PRIX brunet
5.99

SELSUN
shampoo contre
les pellicules
200 mL
SUGG. 5.55
PRIX brunet
4.49

SLIM-GARD
de WEIDER
l'aminocissur pour dame
ou pour homme (s.m.l.)
SUGG. 12.98
PRIX brunet
10.99

CJRP
QUÉBEC 1060 ET

LE SOLEIL
VOUS OFFRENT

QUÉBEC
LA PLAQUE
\$...PAYANTE

DU 7 MARS AU 14 MAI

UN JEU PAYANT ET AMUSANT
D'UNE DUREE DE 10 SEMAINES

A GAGNER AU "JEU DE LA PLAQUE":

\$10 par jeu - \$60 par jour - \$300 par semaine et \$3,000 en argent pour 10 semaines.

A GAGNER avec COUPON DE PARTICIPATION:

Cinq cyclomoteurs d'une valeur de \$2,000 - Une tente-roulotte d'une valeur de \$2,800.



- SI VOUS POUVEZ IDENTIFIER LA VOITURE QUI PORTE UNE DES PLAQUES PAYANTES, VOUS DEVEZ ÊTRE ELIGIBLE A L'ATTRIBUTION DE PRIX EN ARGENT.
- VOUS POUVEZ IDENTIFIER N'IMPORTE QUELLE VOITURE.
- TOUT LE MONDE PEUT PARTICIPER.
- SI VOUS NE POUVEZ IDENTIFIER AUCUNE PLAQUE, VOUS POUVEZ PRENDRE PART AU TIRAGE DE MAGNIFIQUES PRIX EN REMPLISSANT LE BON DE PARTICIPATION PUBLIE CHAQUE JOUR DANS LE SOLEIL.
- TOUTES LES DEUX SEMAINES, ATTRIBUTION D'UN CYCLOMOTEUR D'UNE VALEUR DE \$400.
- A LA FIN DU CONCOURS, TIRAGE D'UNE MAGNIFIQUE TENTE-ROULOTTE, UNE VALEUR DE \$2,800.

LES REGLEMENTS:

1. Le concours débute lundi le 7 mars 1977 pour se terminer vendredi le 13 mai 1977. Du 14 mai 1977 au 19 mai 1977, dernière semaine pour faire parvenir le courrier pour l'attribution de la tente-roulotte.
2. Chaque jour, du lundi au vendredi, CJRP diffusera six (6) jeux, soit à 7h35, 8h35, 10h35, 12h35, 14h35, 16h35.
3. Chaque jour, CJRP relèvera deux (2) numéros de plaques différentes de ceux du Soleil, plus deux (2) numéros de référence (1 à 12) à des numéros du Soleil de la veille. Le lundi, nous utiliserons les numéros du Soleil du vendredi précédent.
4. Si vous pouvez identifier une des voitures, qui porte une des plaques révélées dans le dernier jeu, vous avez trente (30) minutes après le jeu pour téléphoner à CJRP au numéro spécial qui sera donné en ondes.
5. La première personne qui identifiera correctement une des voitures (marque et couleur), dont le numéro de plaque a été révélé dans le dernier jeu, gagnera le montant de la cagnotte accumulée.
6. A chaque jeu, nous ajouterons \$10 à la cagnotte.
7. Pour être éligible toutes les deux (2) semaines au tirage d'un cyclomoteur d'une valeur approximative de \$400, vous devrez remplir le coupon qui paraît dans cette annonce en y indiquant vos nom, adresse et numéro de téléphone, ou vous procurer ce coupon soit à CJRP, 1300, boulevard Laurier, soit au Soleil, 390 est, St-Vallier. La personne dont le nom apparaîtra sur le coupon choisi lors du tirage devra répondre à une question d'habileté avant d'être déclarée gagnante. Pour être éligible à la fin de la onzième (11e) semaine (vendredi, 20 mai 1977) ou tirage de la tente-roulotte d'une valeur approximative de \$2,800, vous devez indiquer, sur l'autre partie du coupon, trois (3) noms avec les numéros de téléphone correspondants et seuls les coupons comportant cette particularité seront éligibles à ce dernier tirage. La personne dont le nom apparaîtra sur le coupon choisi lors du tirage devra répondre à une question d'habileté avant d'être déclarée gagnante. Les coupons sont également disponibles à CJRP, 1300, boulevard Laurier, ou au Soleil, 390 est, St-Vallier.
8. Les employés de CJRP, RADIO PROVINCIALE LIMITEE, de LE SOLEIL et de leurs compagnies affiliées ne sont pas éligibles.

Numéros de plaques mentionnés à CJRP demain.

① 840-T-992	② 460-S-311	③ 395-R-225	④ 451-S-729
⑤ 349-S-816	⑥ 374-S-329	⑦ 347-S-778	⑧ 355-S-374
⑨ 342-S-475	⑩ 341-S-469	⑪ 453-R-158	⑫ 294-S-599

J'ECOUTE **CJRP** JE GARDE L'OEIL OUVERT
JE LIS LE SOLEIL

JEU DE LA PLAQUE PAYANTE
1300, boul. Laurier, Québec

Voici les noms de 3 personnes à qui j'ai parlé du concours:

NOM _____ TEL. _____
NOM _____ TEL. _____
NOM _____ TEL. _____

(Ceci me donne droit au tirage de la tente-roulotte à la fin du concours.)

JE DESIRE PARTICIPER AU TIRAGE D'UN DES CINQ CYCLOMOTEURS:

NOM _____

ADRESSE _____

TEL. _____

CODE POSTAL _____

Selon Cliche, les principaux d'école doivent aller plus souvent au peuple

par Jean MARTEL chef adjoint à la cour provinciale, a proposé aux principaux d'école en général et à leur Fédération en particulier de faire appel plus souvent à l'opinion publique et de s'adresser à elle.

M. Cliche, qui a été président de la Commission d'enquête sur les libertés dans l'industrie de la construction, a donné comme exemple l'effort qu'il avait fait à ce moment-là pour attirer l'attention de l'opinion publique sur les travaux de l'enquête, et ceia par l'entremise des organes d'information.

"Vous pouvez vous fier à l'opinion publique, a-t-il dit, puisque c'est la pensée d'un peuple. Ce peuple peut se faire rouler un temps, mais il ne peut se tromper, car il ne peut se départir de ce qui fait son âme".

M. Cliche, qui était invité à adresser la parole à l'occasion du congrès de la Fédération des principaux à Québec, a déclaré que la Fédération n'était pas présentée à la mémoire de l'opinion publique Il a fait un parallèle entre la Fédération et des organismes syndicaux bien connus, comme la CEQ.

que dans le domaine scolaire les négociations se font comme dans "le syndicalisme d'affaires à l'américaine". Pourtant, on devrait négocier différemment, puisqu'il est question d'autres choses que des tuyaux de béton.

M. Cliche a dit que, pour les fins de sa causerie devant les principaux, il avait pris des informations un peu partout. C'est ainsi que dans les hautes sphères de la CEQ on lui a dit que les enseignants voyaient le principal comme une "petite force morale"; une force morale suffisante à l'élémentaire, faible au secondaire et vacillante au collégial.

On lui aurait dit que dans le domaine scolaire le pouvoir réel était ailleurs. Pourquoi alors discuter avec des gens sans pouvoir?

Le juge Cliche a fait remarquer qu'il se creusait un fossé entre le principal et ses

Offrez-vous Lutsine et recevez un cadeau-boni.

Lutsine®, formule exclusive au sébum naturel, redonne à la peau les émollients qu'elle perd chaque jour. En renouvelant le film protecteur de la peau, Lutsine améliore la qualité de l'épiderme et vous donne un teint naturellement clair et frais.

Venez rencontrer la représentante de la maison Lutsine, à notre comptoir de Place Laurier du 28 au 30 avril 1977.



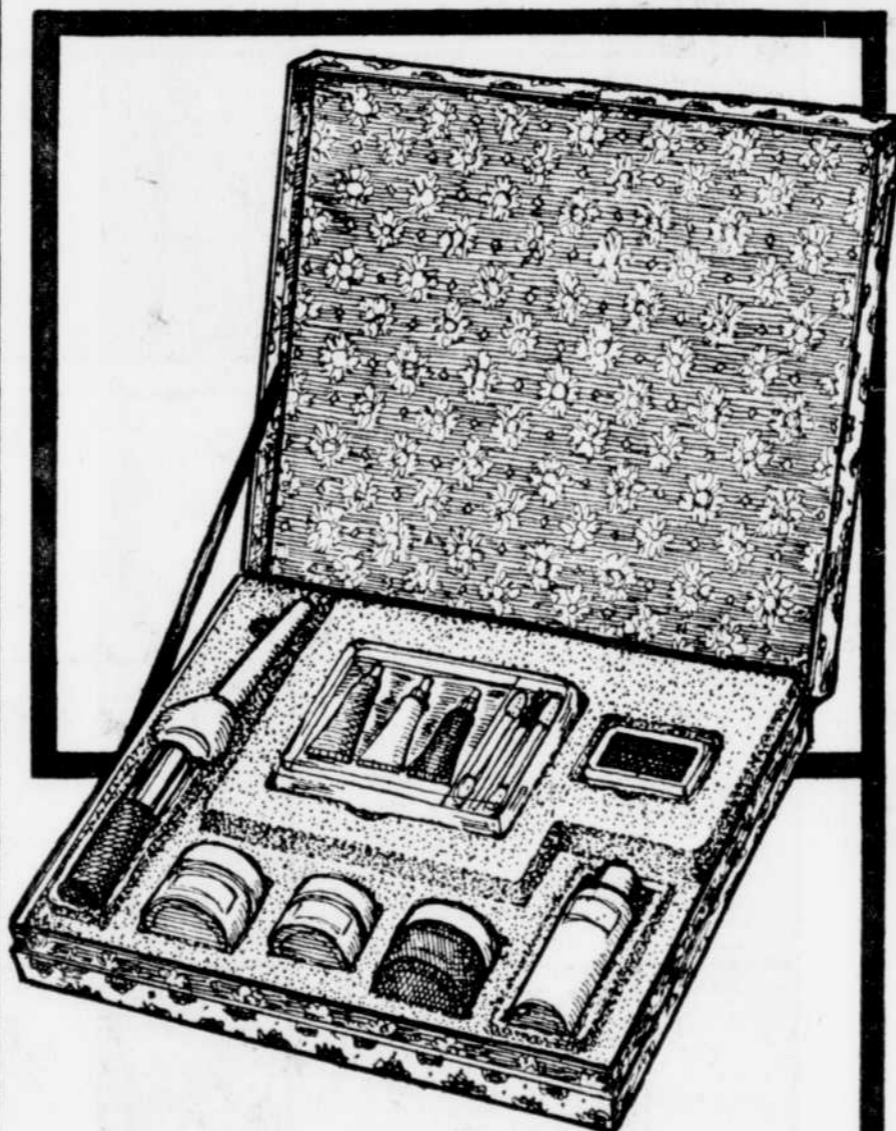
Avec l'achat d'un ensemble de Lait Démaquillant, Lotion Tonique et Crème Lutsine, vous recevrez, à titre gracieux, un joli sac à cosmétiques en denim souple. Offre valide jusqu'à écoulement du stock ou jusqu'au 27 mai 1977.

LUTSINE Rend à la peau son équilibre naturel.

brunet

MAIL St-RÔCH, Québec 529-5741
PLACE LAURIER, Ste-Foy 656-1712
PLACE MONT-MARIE, Lauzon 837-9363
PLACE L'ORMIERE, Neufchâtel 842-9221
CARREFOUR, Charlesbourg 623-1504

H.R. ouvert vendredis jusqu'à 21h.



Germaine Monteil

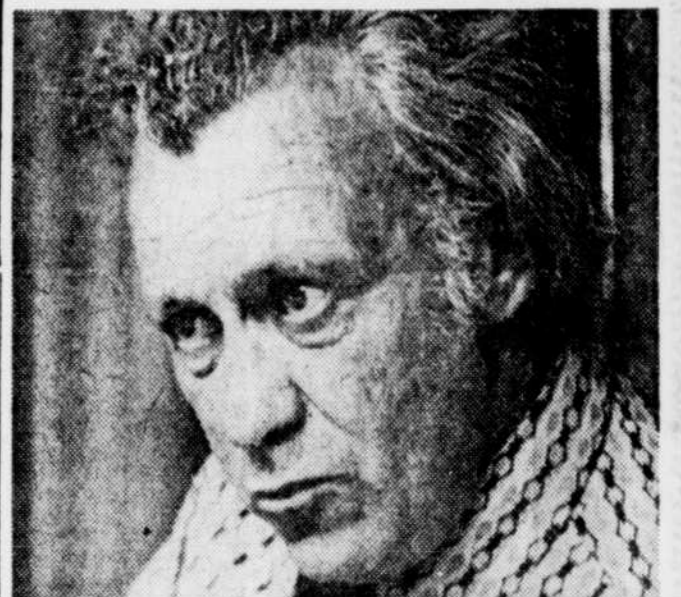
LA CONSTELLATION BEAUTÉ

Les produits étoiles des lignes Germaine Monteil soins de la peau, maquillage et parfum...vôtres pour seulement \$10, à tout achat initial de \$7.50 de produits Germaine Monteil, jusqu'au 7 mai. Crème de nuit Super-Moist, crème lubrifiante pour le corps Super-Moist, crème hydratante Super-Moist, lotion adoucissante Super-Moist. Rouge en crème émoullent Acti-Vita, fard à paupière 1, mascara 1, vernis de protection platiné, et parfum Bakir en atomiseur. Venez, écrivez, ou téléphonez à 692-3680.



HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville, Place Ste Foy
2 hrs station. gratuit, Parc-Autos, Place de l'Hôtel de Ville



Robert CLICHE

"Quand on pense à la CEQ, a-t-il dit, on pense à un visage".

Préoccupations

M. Cliche a dit qu'il avait constaté que la préoccupation du principal d'école était de se définir, de savoir ce qu'il est et où il va.

Mais, à ses yeux, le problème est beaucoup plus un problème d'homme et d'autorité. "Vous êtes l'autorité dans l'école, et vous devez l'assumer".

"Trop de gens dans cette province, a-t-il continué, ont peur de parler. Il aurait fallu de votre part que vous parliez au fur et à mesure que s'installaient les relations de travail dans votre école".

Il a constaté amèrement

enseignants aux plans pédagogique et idéologique. D'ailleurs, certains principaux qui veulent faire de leur école un lieu dynamique sont aux prises avec "des enseignants rîvés à leur convention collective".

Précisant davantage sa pensée, le conférencier a signalé que le principal avait devant lui deux sortes d'enseignants: ceux qui voient en lui l'âme de l'école et ceux qui le considèrent comme le bras séculier d'une gerance vendue à la classe dominante.

Il a ajouté qu'au ministère de l'Education on ne semble pas avoir une bien bonne opinion du principal: les fonctionnaires le voient comme un robot de la mécanique administrative et comme une personne qui a perdu le réflexe pédagogique.

H.R. ouvert vendredis jusqu'à 21h.

ENTREPOSEZ VOS FOURRURES CHEZ H.R.

Permettez à H.R. de choyer vos fourrures. Nos bons soins leur profiteront. Elles seront placées dans un entrepôt scientifiquement contrôlé, à même notre magasin. Et faites-les réparer et transformer durant l'été. Nos prix sont bas jusqu'au mois d'août. Inspirez-vous de notre collection réputée, exclusive, par Christian Dior-Paris, et les designers H.R. Demandez-nous une estimation, sans obligation. Apportez vos fourrures à l'un de nos magasins, ou demandez que passe notre livreur cautionné.

Pour confier vos fourrures aux bons soins Holt Renfrew, téléphonez à 692-3680.

HOLT RENFREW

35 rue Buade — Place Ste-Foy

Les principaux souhaitent un seul réseau d'enseignement

par Jean MARTEL
La Fédération des principaux du Québec préconise,

au sujet de la politique linguistique, l'établissement progressif d'un seul réseau

d'enseignement. Ce réseau devra être français, mais devra comprendre un service de l'enseignement de l'anglais et d'autres langues secondes, selon le choix des parents.

M. Gill Robert, président de l'organisme, exprimait ainsi l'orientation que favorise la fédération face à la politique québécoise de la langue française. Toutefois, il a affirmé que la fédération prendra position avec encore plus de précision sur ce sujet dans quelques mois.

M. Robert, qui s'adressait à la presse à l'issue du congrès de la fédération à Québec, a ajouté que les principaux souhaitent que le français soit reconnu comme seule langue officielle au Québec. Ils veulent aussi que soient intégrés à la collectivité francophone tous les immigrants qui viennent au Québec, quelle que soit la langue de leur pays d'origine.

"L'école anglaise, a dit le président, qui constitue un système d'exception accordé à la minorité actuelle du Québec, doit cesser d'être assimilatrice et doit être réservée à ceux pour qui elle a été créée."

Critère restrictif

M. Robert a passé en revue les différents critères qui ont servi au gouvernement à établir sa politique de la langue dans le domaine de l'enseignement. Il y en a un qu'il considère trop restrictif: c'est celui qui indique que les enfants dont un des parents a fréquenté l'école primaire anglaise hors du Québec pourront fréquenter l'école anglaise au Québec, pourvu que ce parent soit domicilié au Québec au moment de l'adoption de la Charte de la langue.

"Ce critère, a déclaré le président de la Fédération des principaux, est trop restrictif et engendre des débats inutiles et dangereux. Il ferme la porte à toute mobilité d'éléments enrichissants venant des autres provinces canadiennes."

L'école privée

Dans sa conférence de presse, M. Robert a abordé le sujet de l'école privée. A ses yeux, si la complémentarité que 3 voulait le gouvernement il y a une dizaine d'années en maintenant deux systèmes parallèles était justifiée, elle ne l'est plus maintenant.

C'est dire que le gouvernement ne devrait plus conserver et financer deux systèmes d'enseignement. D'autant

plus, selon M. Robert, que cela crée une situation privilégiée pour les écoles privées et une menace d'appauvrissement pour les écoles publiques.

Bien sûr, il reconnaît aux parents le droit de choisir l'école qui leur convient. S'ils préfèrent l'école privée, ils devraient en assumer tous les frais.

Le principal

Abordant plus expressément le thème du congrès,

soit le rôle du principal d'école. M. Gill Robert a déclaré que les principaux font face de nos jours à une difficulté bien précise: la supersyndicalisation des groupes de personnel dans les écoles. Une des conséquences de cette situation, c'est la série de contraintes que cette supersyndicalisation impose aux principaux.

Le président a ajouté que, si le rôle des principaux est d'organiser une école de tel-

le sorte que tous les services éducatifs atteignent les élèves, ces mêmes principaux avaient besoin d'une forme de protection légale. D'ailleurs, l'absence de cette protection engendre un sentiment d'insécurité chez les principaux.

Par exemple, comment peut se défendre un principal qui a produit un rapport sur le cas d'un enseignant qui ne fait pas son travail? Ou encore vis-à-vis une punition infligée à un élève?

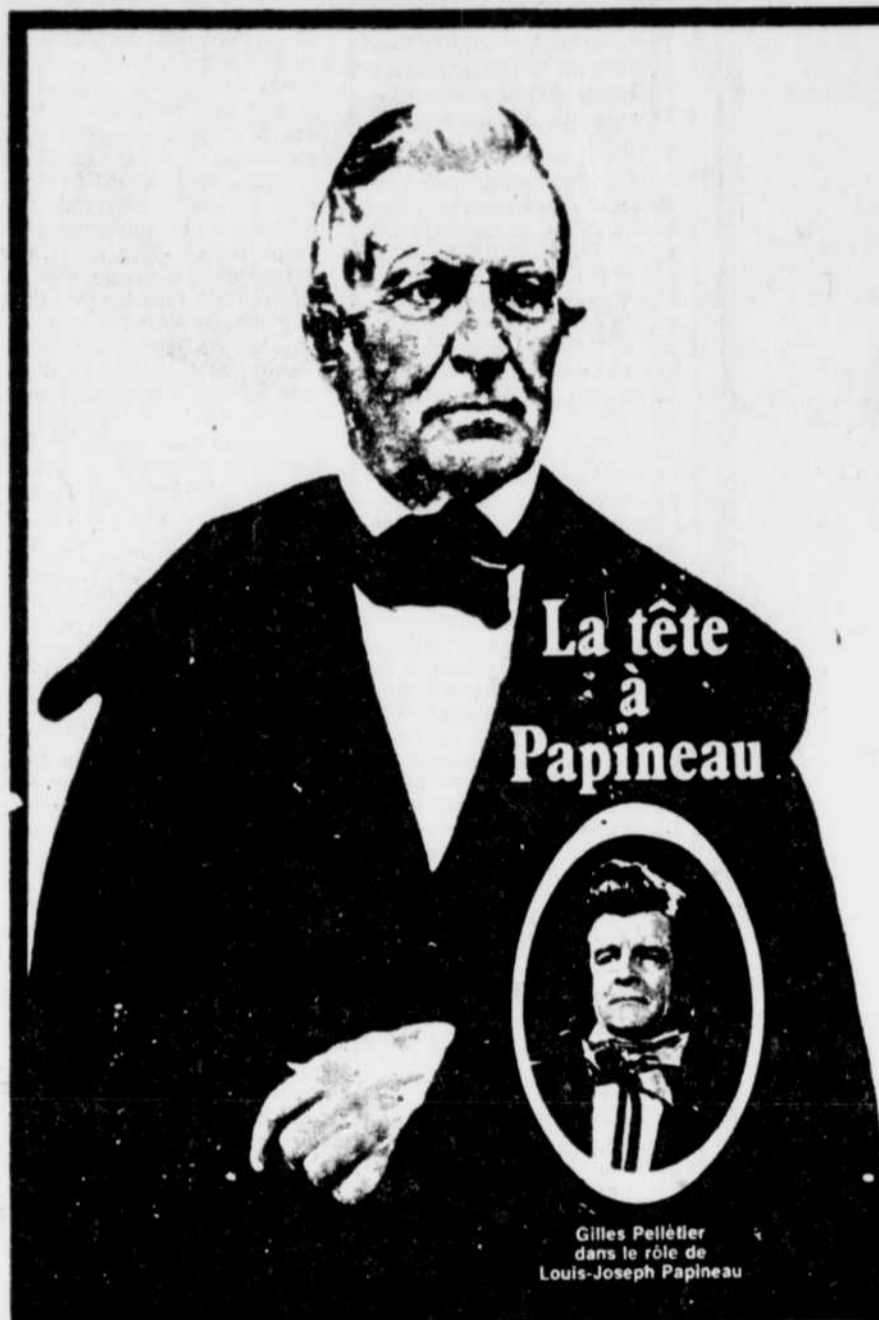
D'ailleurs, au cours du congrès, plusieurs principaux ont manifesté leur volonté de s'engager dans leur milieu, mais aussi ont exprimé leur ahurissement devant le fait d'être obligés de faire fonctionner des écoles avec "le peu qui leur reste à la suite des négociations provinciales".

Aussi veulent-ils que leur rôle et leur statut soient mieux définis et inscrits dans la loi de l'instruction publique.



M. Gill ROBERT

Le Soleil, Reynald Lavoie



La tête à Papineau



Gilles Pelletier dans le rôle de Louis-Joseph Papineau

Aux yeux du présent

Ce soir 25 avril à 20:30 heures, dans le cadre de "LIVRAISON SPECIALE", la télévision de Radio-Québec se penche sur le rôle politique important joué par Louis-Joseph Papineau lors de l'insurrection de 1837, et particulièrement lors de la bataille de Saint-Denis. Une commission d'enquête et les téléspectateurs seront invités à se prononcer sur les questions suivantes:

Rendez votre verdict

Louis-Joseph Papineau a-t-il fui la bataille?

OUI NON

Mérite-t-il vraiment le titre de héros national?

OUI NON

Faites parvenir votre verdict à Radio-Québec, "AUX YEUX DU PRESENT" 1000, rue Fullum, Montréal, ou composez pour la région de Montréal 873-4611, pour la région de Québec 647-2851 et pour les autres régions 873-4511.

P.S. Cette émission sera également diffusée en reprise demain 26 avril à 16:00 heures.

Une offre spéciale du printemps de Coty



Une plante de Muguet des bois que vous pouvez faire pousser dans votre propre maison

Aujourd'hui, vous pouvez faire pousser et voir éclore du Muguet dans votre propre maison avec l'ensemble spécial de pot à fleurs Coty.

Cet ensemble comprend tout ce dont vous avez besoin...vous n'avez qu'à l'arroser et bientôt, la fleur printanière la plus appréciée au monde s'épanouira en petites clochettes d'un blanc immaculé.

Et le parfum délicat du muguet vous sera donné par surcroît. Tout ça au prix de détail suggéré de \$2.50 seulement avec chaque achat de \$5.00 ou plus de Muguet des bois. Voyez les étalages de Muguet au comptoir des produits de beauté de votre magasin préféré.



Le printemps, ça se fête, et pour bien le fêter, rien ne vaut l'odeur envoiante du Muguet des bois. Offrez le cadeau par excellence.



un gin "ben r'cevant"...

...et à part ça, pas gênant!

Parce que Bois a un d'ces p'tits goûts qui en a dedans! Et qu'il sait l'affirmer en douce!

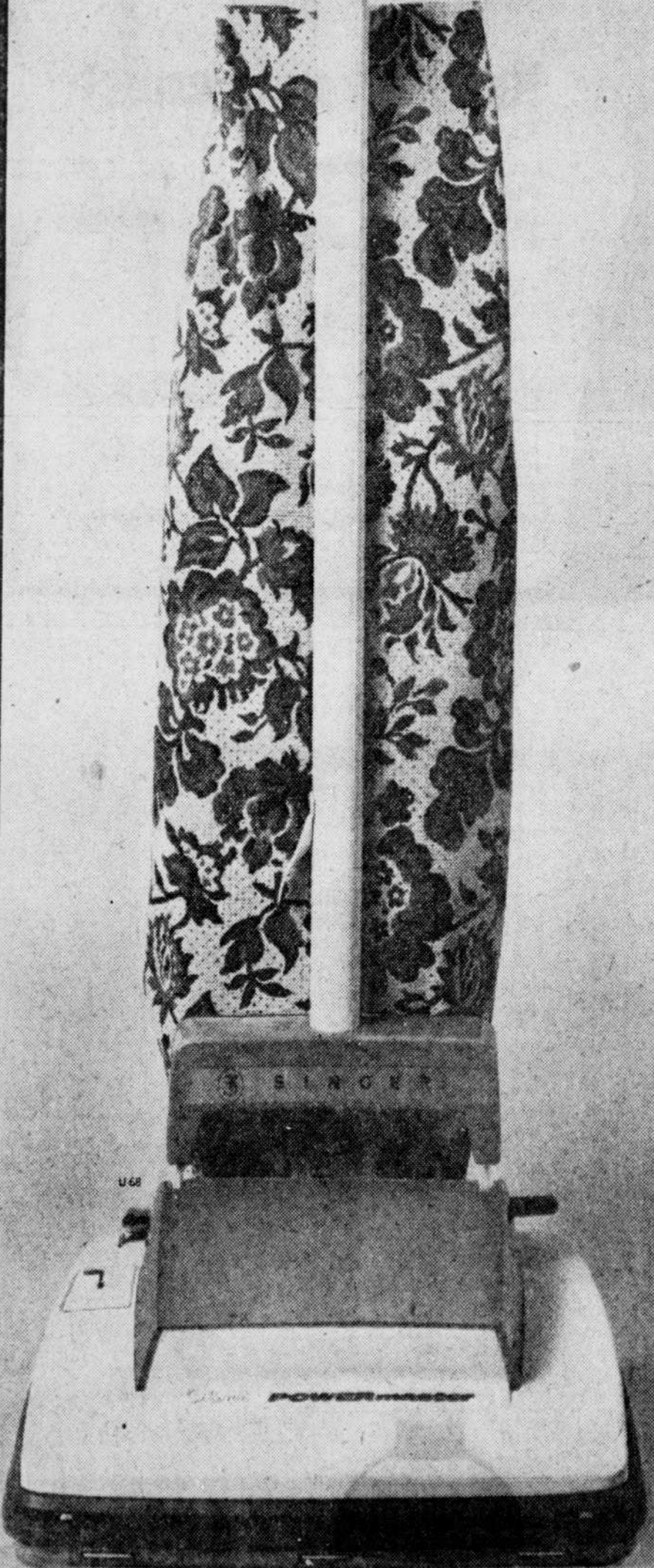
Il saura ainsi plaire à votre monde comme il vous plaît à vous. Surtout qu'il se prend tout aussi bien nature, sur glace, avec de l'eau, du tonic ou du citron-lime.

Sortez donc le meilleur pour la visiter. Et le meilleur pour vous! Bois.

la consommation

Un super-bon aspirateur vertical de SINGER

\$88[†]



Si vous avez de grandes surfaces en tapis à nettoyer...vous avez besoin du puissant aspirateur Silver Powermaster* de Singer. Un aspirateur à triple action qui secoue, balaye et nettoie les tapis à sec par succion d'air. Un moteur à deux vitesses et un sélecteur à quatre positions pour la longueur des poils extra longs. Son guidon à trois positions et sa silhouette mince vous permettent de nettoyer facilement sous les meubles très bas. L'aspiration par les côtés vous aide à nettoyer dans tous les recoins. Pour plus de commodité, vous avez l'interrupteur de courant au niveau des doigts, l'ampoule d'éclairage brillante à l'avant, le sac à poussière remplaçable extra grand, le pare-choc de vinyle mou et un cordon électrique de 18 pieds. Le grand ménage du printemps deviendra un petit train-train printanier avec l'aspirateur vertical Silver Powermaster* de Singer.

SINGER

Singer — le premier nom dans la couture... le mot de la fin dans le nettoyage! Consultez les pages jaunes pour connaître l'adresse du Centre de couture Singer ou du concessionnaire autorisé participant le plus près de chez vous.

*Marque déposée de la Compagnie Singer du Canada Ltd. †Le prix peut varier.

Le virus de la rougeole causerait la sclérose en plaques

PARIS (AP) — Des savants new-yorkais ont annoncé récemment qu'ils ont trouvé des éléments à l'appui de l'idée selon laquelle la persistance de la rougeole dans l'intestin grêle pourrait être la cause de la sclérose en plaques.

Ils ont en effet isolé une substance protéinique associée au virus de la rougeole, un antigène, dans du tissu intestinal prélevé sur 24 personnes atteintes de sclérose en plaques. Cette substance n'a pas été trouvée chez un certain nombre de patients ne souffrant pas de cette maladie.

Mais les savants, qui ont travaillé à cette étude sous la direction du Dr Albert Cook, chef de la section de Sciences neurologiques de l'hôpital de Long Island, qui fait autorité en ce domaine, ont cependant formulé une mise en garde. Il est possible, pensent-ils, que le virus de la rougeole ne soit pas directement responsable des modifications du système nerveux central qui caractérisent la sclérose en plaques et qu'il soit seulement présent chez les malades en raison de l'insuffisance du mécanisme de défense de l'organisme.

Depuis que le rapport a été soumis à l'International Journal Life Sciences, le nombre des malades trouvés porteurs de la substance protéinique incriminée est passé à 36.

Cependant, de l'avis des chercheurs, il faut étudier un plus grand nombre de patients avant d'arriver à une conclusion.

"Sur la base de nos observations, nous déduisons que les malades souffrant de sclérose en plaques présentent une infection permanente rougeoleuse et que le virus est enfermé dans leur jejunum (portion de l'intestin grêle) et peut-être en d'autres endroits, avec accompagnement de réaction immunologique à un degré variable", disent-ils.

Le Dr Cook a précisé qu'on soupçonnait depuis quelque temps que le virus de la rougeole, ou d'une autre maladie, pouvait avoir quelque part dans la sclérose en plaques, mais qu'on n'avait aucune preuve.

La sclérose en plaques est une maladie nerveuse incurable qui porte atteinte à la vue, entrave la parole, fait trembler le malade, rend sa marche difficile, l'affaiblit et perturbe le contrôle de la vessie. On estime que, de par le monde, quelque trois millions de personnes en sont atteintes.

Alcool ou santé, il faut choisir

par le Dr H. DESTREM

L'humanité occidentale est obsédée depuis vingt-cinq ans par la teneur de son sérum sanguin en cholestérol dont le rôle est finalement assez secondaire, ou tout au moins n'est pas primordial, dans la genèse des maladies du cœur et des vaisseaux. Mais elle témoigne en même temps d'une négligence surprenante à l'égard du tabagisme et de l'alcoolisme qui entretiennent pourtant en permanence des dizaines et des dizaines de millions de personnes dans une vie souvent misérable à tous les points de vue et ruineuse pour l'ensemble de la population. Il y a maintenant plus d'un quart de siècle que les médecins dénoncent régulièrement les méfaits de tous ces abus. Ils ne peuvent que se féliciter des campagnes antitabagique et antialcoolique, ni manquer de s'y associer sans réserve.

L'imprégnation alcoolique

L'ivresse est une chose. L'alcoolisme en est une autre. Il résulte des abus d'alcool répétés, de ce que les médecins appellent l'imprégnation alcoolique" à laquelle on arrive le plus souvent sans avoir jamais dépassé le stade de l'ébriété et même, dans bien des cas, sans l'avoir jamais vraiment atteint.

Tout le monde sait maintenant qu'un pourcentage élevé d'alcooliques peuple les hôpitaux généraux et psychiatriques; que les maladies plus ou moins directement imputables aux abus d'alcool coûtent annuellement des milliards, donc à l'ensemble de la population; qu'une forte proportion des accidents d'automobiles et des actes de violence sont en rapport avec l'usage excessif, habituel ou fortuit, de boissons alcoolisées. Il y a là de quoi faire réfléchir.

Mais tout le monde ne sait pas que l'alcool exerce des ravages beaucoup moins spectaculaires qui ne s'expriment ni par la maladie aiguë ou chronique évidente ni par le scandale. Ils n'en sont pas moins dangereux. Prenons un exemple. On étouffe presque toujours les obèses quand on les incite à supprimer ou à réduire considérablement leur consommation habituelle de bière ou de vin. Ce n'est pourtant pas sans raison. Le litre de vin courant fournit en effet quelque 700 calories à la ration alimentaire, ce qui représente le tiers ou le quart des besoins caloriques d'entretien et presque la moitié d'un régime amaigrissant un peu sévère. En outre, la forte consommation de boissons alcoolisées gêne considérablement certaines étapes de la digestion et de l'utilisation des sucres qui se transforment en graisse superflue dont il est presque toujours très difficile de se débarrasser.

C'est par un mécanisme de même nature que l'alcool, sous toutes ses formes, favorise l'élévation du taux de cholestérol et des graisses lourdes du sang dont le rôle aggravant dans certaines maladies circulatoires a été démontré. Ces troubles biologiques et bien d'autres peuvent se produire sans que la consommation de boisson alcoolisée n'atteigne jamais un niveau suffisant pour provoquer la moindre sensation d'ébriété. Sans compter vraiment parmi les conséquences de l'alcoolisme tel qu'on le comprend habituellement, ces particularités méritent d'être connues

doit pas excéder un demi-litre par jour. Cette dose peut atteindre un litre sans danger pour les travailleurs de force en fonction du travail auquel ils sont astreints. Il ne faut pas la dépasser.

Quant aux personnes âgées — entendons par là les plus que septuagénaires — elles peuvent boire régulièrement un tiers de litre de vin par jour sans craindre aucun dommage. L'expérience montre d'ailleurs que la plupart d'entre elles adoptent spontanément cette dose très raisonnable. Beaucoup ne l'atteignent pas.

la médecine

et méditées à tous les âges... Tout spécialement les personnes âgées qui luttent de moins en moins bien contre les agressions de toute sorte devenant peu à peu plus sensibles aux effets de l'imprégnation alcoolique habituelle ou des abus passagers.

La résistance à l'alcool

A cet égard, les réactions individuelles sont très variables. Un quadragénaire de 80 kilos peut absorber à la rigueur une bouteille de vin de 75 centilitres au cours d'un repas et prendre le volant une heure plus tard sans inconvénient majeur. Mais il faudra environ trois fois plus de temps à un septuagénaire de 60 kilos pour retrouver son état normal dans les mêmes conditions. La résistance à l'alcool est fonction non seulement de l'âge mais du sexe, de la taille, du poids et de la quantité d'aliments solides ingérés en même temps que l'alcool. La femme est nettement désavantagée sous ce rapport. Plus sensible à l'action immédiate des boissons alcoolisées, elle l'est aussi à l'imprégnation alcoolique et plus sujette que l'homme à la cirrhose hépatique. Les personnes corpulentes et les jeunes résistent mieux à l'alcool que les individus plus fluetes et les gens âgés. Tout le monde y est plus sensible à jeun qu'au cours d'un repas copieux.

Les doses inoffensives

Mais quelles quantités de boissons alcoolisées est-il donc possible d'absorber sans verser dans l'imprégnation alcoolique? Soyons nets. Qu'il s'agisse d'un homme ou d'une femme, la consommation régulière de vin des jeunes et des adultes sédentaires (les plus nombreux) ne

A ces doses, toute addition notable habituelle de bière d'apéritif, d'alcool, de spiritueux ne peut qu'aboutir plus ou moins rapidement à l'imprégnation alcoolique. Elle est donc rigoureusement proscrite. En particulier sous la forme du whisky dont il ne faut pas oublier qu'il titre près de 45%, c'est-à-dire quatre fois plus que le meilleur vin courant et qu'on l'absorbe généralement l'estomac vide, soit dans les conditions les plus agressives pour l'organisme. Souignons qu'aucun de ces breuvages si agréables, n'est dangereux à long terme quand leur usage n'est qu'occasionnel, modéré, ou judicieusement combiné avec une restriction correspondante du vin quand on veut mêler tous les plaisirs. Mais n'oublions pas que les buveurs habituels ne sont pas seuls à se tuer en automobile ou à se livrer tout à coup aux pires actes de violence!

Un seul traitement sûr: la prévention

Tous les médecins sont sollicités un jour ou l'autre pour prescrire un traitement médicamenteux de l'alcoolisme. Ce traitement n'existe pas encore, hélas. On utilise bien certaines drogues en maison de santé dans les cures de désintoxication. Mais on ne peut en laisser l'usage aux malades sans surveillance très stricte et elles ne guérissent pas par elles-mêmes. En réalité, le traitement des alcooliques est aussi délicat qu'il est décevant.

C'est pourquoi la vraie lutte contre l'alcoolisme passe d'abord par la prévention: il ne faut pas devenir alcoolique. La société étant ce qu'elle est, ce n'est pas chose aisée.

(Copyright by BIP)

indigo inc.
2212, chemin des Foulons, Sillery
Tél.: 658-6050

VENTE AVANT INVENTAIRE

RÉDUCTIONS DE 10% À 30%
SUR TOUTE LA MARCHANDISE
EN MAGASIN JUSQU'AU
30 AVRIL INCLUSIVEMENT

FERMÉ TOUTS LES LUNDIS

"Echangerais yacht pour voiture de collection"

"Les annonces classées du Soleil c'est pour tout l'monde!"
647-3311

VENTE TRANS CANADA EATON

Les prix spéciaux resteront en vigueur jusqu'au samedi 30 avril ou jusqu'à épuisement du stock.

Venez aussi profiter des occasions non annoncées chez Eaton, Place Ste-Foy.

Sauf avis contraire, venez ou téléphonez 653-9331.

Etant donné l'importance de cette vente, il y aura probablement un léger délai dans la livraison.

La carte-comptable Eaton, une façon moderne de magasiner.

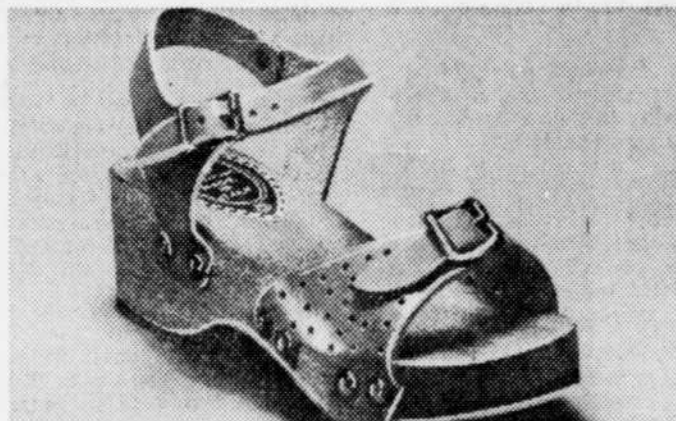


Souliers de jeu "North Star"

Prix Eaton **5⁹⁹** la paire

Modèle à semelle de caoutchouc. Laçage 4 oeillets. Empeigne en toile avec bord rembourré. Protège-pointe en vinyle. Bleu ou blanc, avec rayures contrastantes. Pointures 5 à 8½, 9 à 13½, 1 à 6.

Rayon 239.



Socques en bois

Prix Eaton **5⁹⁹** la paire

Socques avec empeignes en cuir, courroie réglable. Semelle en bois. Brun seulement. Pointures 11 à 4. Pas de demi-pointures.

Rayon 239.

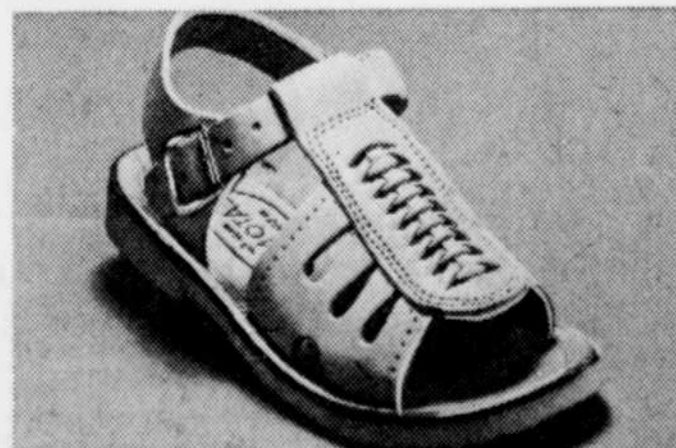


Sandaes à lanières

Prix Eaton **4⁶⁹** la paire

Sandaes à lanières de cuir. Fermeture à boucle. Semelle "Kraton". Blanc ou havane. Pointures 5 à 8 et 9 à 12. Pas de demi-pointures.

Rayon 239.



Sandaes pour fillettes

Prix Eaton **4⁶⁹** la paire

Sandaes avec empeignes en cuir, avec lanière en forme de "T". Semelle "Kraton". Ton naturel ou brun. Pointures 13 à 3. Pas de demi-pointures.

Rayon 239.



Sandaes italiennes en cuir pour dames

Prix Eaton la paire

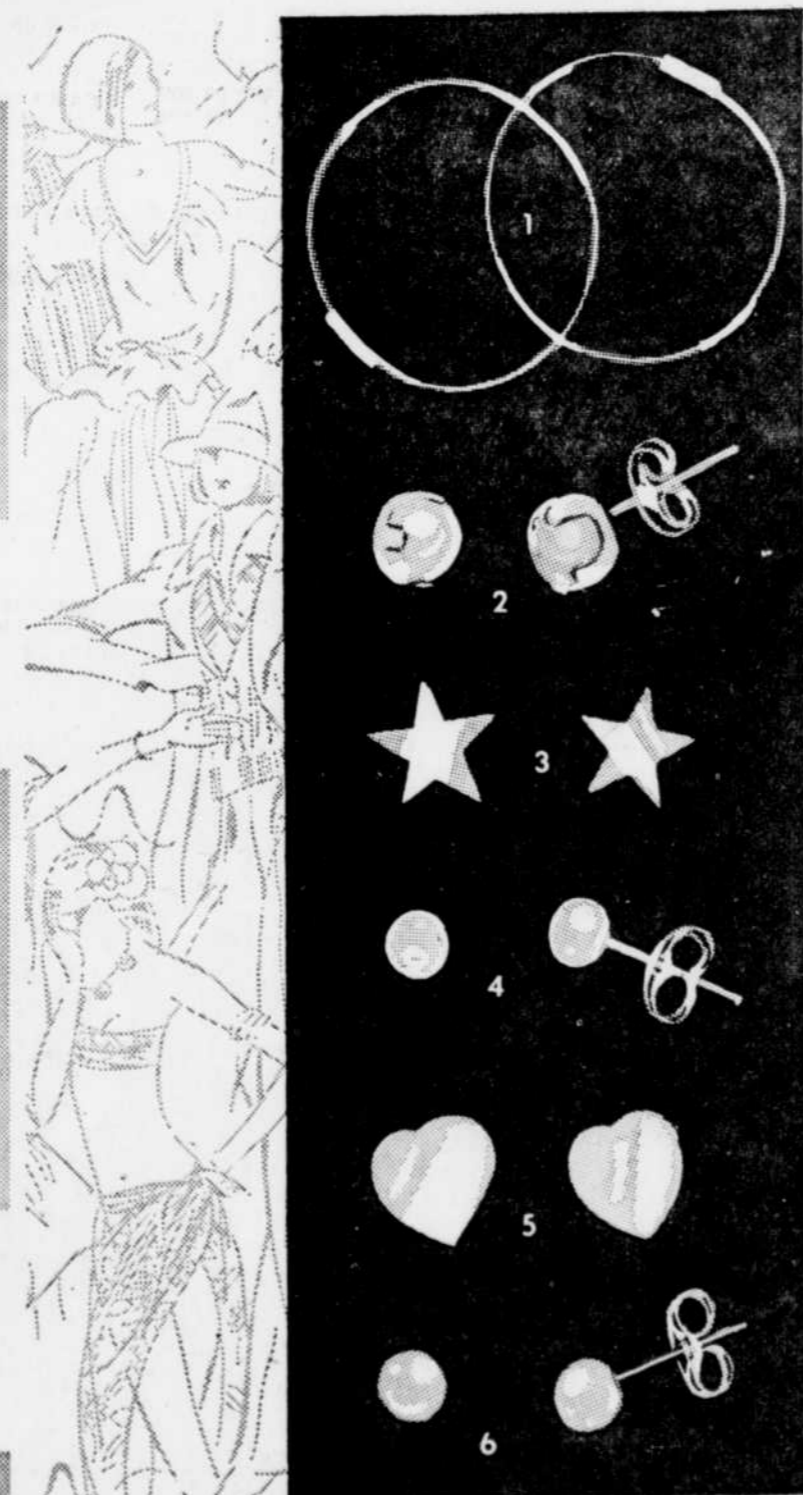
14⁹⁹

1. Sandales à empeignes et talons compensés en cuir. Pointes ouvertes, lanière au talon. Blanc, marine, ivoire. Pointures 6 à 10 largeur moyenne.

2. Sandales à lanière. Empeignes en cuir souple. Talons compensés. Semelles crêpe. Lanière sur le dessus du pied. Tan, blanc ou marine. Pointures 6 à 10 largeur moyenne.

3. Sandales à empeignes en cuir, talon lamellé. Pointes et talons découpés. Tan ou sable. Pointures 6 à 10 largeur moyenne.

Rayon 238.



Superbes boucles pour oreilles percées en or jaune 14 carats

Prix Eaton **6⁹⁹** la paire

Voici un assortiment de jolies boucles d'oreilles pour oreilles percées. Faites votre choix: anneaux ou boutons. Bien choisi pour parer vos ensembles printaniers.

- A. Anneaux
- B. Boutons d'opale
- C. Boutons en forme d'étoile
- D. Boutons façon boule
- E. Boutons en forme de coeur
- F. Boutons de perle cultivée.

Rayon 215.

Grands sacs fourre-tout en jute

Prix Eaton **3⁴⁹** ch.

Choix de sacs fourre-tout en jute... pratiques et peu onéreux. Vous pourrez vous en servir pour faire vos courses, comme cartable et même pour ranger votre pain d'une façon originale !... Grand choix de motifs imprimés.

Rayon 217.



EATON